

*À Monseigneur Salomon Reinach  
Hommage Respectueux  
P. Saintyves*

1

## TALISMANS ET RELIQUES TOMBÉS DU CIEL

par P. SAINTYVES (Paris).

### CHAPITRE PREMIER.

#### RELIQUES D'ORIGINE MÉTÉOROLOGIQUE. LES PIERRES DE Foudre.

La foudre brûle et brise tout à la fois, elle est un feu qui dévore et une force qui écrase. Les incendies allumés par elle reçurent dès les temps préhistoriques une explication facile ; ils étaient l'œuvre du feu du ciel, ne brille-t-il pas jusqu'à nous aveugler dans l'éclair ? Mais comment expliquer les autres œuvres de la foudre, comment cette hutte avait-elle été pulvérisée, comment cette muraille projetée ; comment ces arbres séculaires avaient-ils pu être sillonnés et brisés depuis le sommet jusqu'aux racines ? Force était d'imaginer que la foudre se composait de deux éléments : l'un lumineux et brûlant, capable d'allumer les plus vastes incendies, l'autre, plus matériel, solide et dur, tantôt aigu et tranchant, tantôt arrondi ou contondant. Ce second élément fut appelé généralement pierre de foudre (céraunies) et revêtit des formes assez variées : flèches, carreaux et vrilles ; haches, coins et lissoirs, masses, marteaux et maillets.

On justifiait ainsi non-seulement la casse et les bris produits par la foudre, mais l'existence de certaines pierres singulières qui ne pouvaient recevoir, semblait-il, aucune autre explication.

1° **Les Aérolithes.** — Il était assez logique que les aérolithes obtinssent les mêmes adorations que la foudre et surtout que la foudre tombée d'un ciel pur, le signe le plus clair de l'action et de la présence d'un dieu céleste. On sait, en effet, que le plus souvent la chute des aérolithes a lieu par un temps serein et qu'elle est accompagnée d'un bruit semblable à celui du tonnerre.

*Bétyles.* — Le nom de demeure divine *beith-el* s'appliquait spécialement chez les peuples sémitiques aux pierres sacrées de cette nature. Les Bétyles, tels que les mentionnent les écrivains antiques, sont essentiellement des aérolithes<sup>1</sup>. — Damascius nous rapporte l'histoire d'un bétyle qui mérite de nous arrêter<sup>2</sup>. Tantôt il volait dans le ciel, tantôt il demeurait caché sous des voiles, tantôt il apparaissait aux mains d'Eusèbe, son gardien et son interprète. Celui-ci, poussé par une force mystérieuse, avait été recueillir cet aérolithe au moment où il tombait près de l'ancien temple d'Athéné à 210 stades d'Emèse. Le néocore n'était pas le maître de disposer de ses mouvements comme cela arrive pour d'autres, mais il le priait. C'était une

<sup>1</sup> FALCONNET, *Dissert. sur les bœtyles* dans les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, T. VI ; MÜNTER, *Ueber die von Himmel gefallene Steine*, Copenhague 1805 ; DE DALBERG, *Ueber Meteor-Cultus der Alten*, Heidelberg 1811 ; BÖSIGK, *De bætyllis*, Berl. 1854 ; F. LENORMANT, *V° Bœtyles* dans *Daremberg et Saglio* I, 644. — On peut consulter sur les aérolithes et les pierres de foudre IZARN, *Lithologie atmosphérique*, P. 1803, in-8° ; BIGOT DE MOROGERS, *Mém. hist. et physiques sur les chutes de pierres*, Orléans 1812, in-8° ; STANISLAS MEUNIER, *La Géologie comparée*, P. Alcan, 1902, in-8°.

<sup>2</sup> Ap. Photius. *Vie d'Isidore*, P. G. CIII, col. 1292.

sphère, d'un empan de diamètre qui pouvait d'ailleurs se resserrer et se dilater. Il rendait des oracles avec un léger murmure qu'Eusèbe interprétait. Dans les fragments de Sanchoniaton Ouranos (le Ciel) invente et fabrique des bétyles<sup>1</sup>, et Baetylos est fils d'Ouranos. Le mythe est transparent, les bétyles sont descendus des cieux. Les mouvements prophétiques des bétyles auxquels Damascius fait allusion leur ont sans doute valu le nom de « pierres animées » que leur a donné Sanchoniaton<sup>2</sup>. Les pierres de cette espèce étaient regardées comme appartenant à des dieux divers, mais tous de nature sidérale et la plupart solaires<sup>3</sup>.

« C'est par la Crète, pays où les croyances phéniciennes s'étaient amalgamées dès la plus haute antiquité à la religion des Pélasges, que la notion sémitique des bétyles s'introduisit chez les Grecs. On donnait le nom de βαιτύλος à la pierre emmaillotée que Rhéa avait fait avaler à Cronos à la place de son fils Zeus, suivant la légende d'origine sûrement crétoise qu'Hésiode accepta le premier, qu'il fit passer dans la mythologie poétique universellement reçue des Grecs et que les artistes ont quelquefois représentée. Comme l'étymologie sémitique du nom était oubliée on en avait forgé une grecque ; on disait que βαιτύλος venait de βαιτή, la peau de chèvre avec laquelle la pierre avait été enveloppée comme un enfant nouveau-né<sup>4</sup>. . . . On ne peut douter que dans la légende crétoise primitive ce ne fut Zeus lui-même qui fut dévoré sous la forme du bétyle et il faut nécessairement reconnaître ici une forme du mythe phénicien dans lequel El, le dieu assimilé à Cronos, immolait son fils<sup>5</sup>. » Lycophron considère la pierre avalée par Cronos comme Zeus lui-même et lui donne à cette occasion le nom de Αίσκος<sup>6</sup> qui semble faire allusion à la forme ovale du bétyle crétois et aussi peut-être à l'origine qu'on lui connaissait. Il est donc probable comme l'ont pensé Boettiger<sup>7</sup> et Fr. Lenormant<sup>8</sup> que la fable de Crète se liait à l'existence d'un bétyle aérolithique, adoré dans cette île comme une image de Zeus, ou comme Zeus lui-même.

La pierre noire de la Mecque porte une inscription signalée par les écrivains byzantins<sup>9</sup> ἐκτυπωμα τῆς Ἀφροδίτης qui semble la rattacher à l'Astarté phénicienne<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> Edit. Orelli, p. 30.

<sup>2</sup> Edit. Orelli, p. 30. Phébus donna à Hélénos une pierre qui rendait des oracles dès qu'on la lavait, l'habillait de fins vêtements et la berçait comme un enfant, PSEUD. ORPHÉE, *Lithika*, V, 362 sq. cités par MISS HARRISON dans *Bull. Corresp. Hellen.*, 1900, 259.

<sup>3</sup> Les aérolithes qui ont reçu un culte sont fort nombreux. Les trois Grâces d'Orchomène étaient trois pierres sacrées qui auraient été recueillies par Etéocle au moment même où elles venaient de tomber du ciel. PAUSANIAS, *Béotie* XXXVIII, 1. On en révérait un dans le gymnase d'Abydos, un autre était adoré à Cassandrie. PLIN, *Hist. Nat.* II, 59-60. Pallas cite une masse de fer météorique de quatorze quintaux environ qui était considérée comme sacrée et venant des cieux. PALLAS, *Voyage en Russie*, IV, 565, B. DE MOROGUES, *Mém. Hist. et Phys. sur la chute des pierres*, Orléans 1812, in-8°, p. 3 et 289-295.

<sup>4</sup> Sur l'étymologie sémitique du grec βαιτύλος les savants sont fort divisés, beaucoup maintiennent la dérivation de βαιτή, cf. LAGRANGE, *Etudes sur les Religions sémitiques*, 2<sup>e</sup> édit., P. 1905, p. 194-297 et les références qu'il a rassemblées.

<sup>5</sup> F. LENORMANT, *Loc. cit.* p. 645.

<sup>6</sup> *Cassandr.* 400. Le Tchakra des indous, l'arme de Vichnou, sorte de pierre en forme de disque qui représente à la fois le soleil et la foudre (selon L. DE MILLOUÉ, Conférences 1898-99 p. 134) est en réalité un disque évidé aux bords tranchants qui servait de « couteau de jet ».

<sup>7</sup> BOETTIGER, *Ideen z. Kunst myth.*, II, 17.

<sup>8</sup> F. LENORMANT, *Loc. cit.* p. 645.

<sup>9</sup> Les références ont été rassemblées par F. LENORMANT, *Lettres Assyriol.*, T. II, p. 126.

<sup>10</sup> Certains musulmans prétendent que cette pierre fut le gage de l'alliance que Dieu fit avec les hommes en la personne d'Adam et qu'il grava sur elle les paroles de cette alliance et les

D'après la tradition la plus généralement admise par les musulmans, cette pierre a été apportée du ciel par les anges pour servir de marche-pied au patriarche Abraham durant la construction de l'antique sanctuaire des Arabes. Il n'est pas douteux qu'en la circonstance il s'agisse d'un aérolithe. Burckardt a cru y reconnaître un fragment de lave contenant quelques parcelles d'une substance jaunâtre, Ali-Bey y a vu un basalte volcanique<sup>1</sup>. Elle est d'un rouge foncé qui peut passer pour noir, et l'on sait que les aérolithes ont précisément une allure et une composition qui rappellent les roches volcaniques. Cette pierre est d'ailleurs habillée comme la plupart des bétyles aérolithes.

*Xoana ou bétyles en cône.* — La valeur symbolique et sacrée du bétyle était doublée quand, à son origine aérolithique, il joignait une forme se rapprochant du cône<sup>2</sup>. « Quand Séleucus Nicator cherchait un emplacement pour la nouvelle capitale qu'il voulait bâtir, il se laissa guider par l'augure de la foudre et construisit Séleucie à l'endroit qui en avait été frappé. La foudre même qui était tombée en ce lieu y fut adorée sous les noms de Zeus Céraunios ou Casios, et les monnaies de Séleucie nous montrent que ce foudre n'était autre qu'un aérolithe (de forme conique) lequel s'y échange avec l'image ordinaire du foudre de Jupiter<sup>3</sup>. »

Les pierres noires dites divines, adorées à Laodicée en Syrie, étaient également de forme conique. Elles passaient pour avoir été dédiées par Oreste dans la légende hellénisée<sup>4</sup>. La pierre d'Emèse appelée Elagabalus était une pierre conique avec la figure du  $\kappa\rho\upsilon\varsigma$  très nettement déterminée à sa base comme on peut le voir par la célèbre monnaie d'or frappée au nom de l'Empereur Uranius Antoninus<sup>5</sup>. « C'était, dit Hérodien, une grande pierre ronde par le bas et se terminant en pointe : elle a la figure d'un cône ; sa couleur est noire, les habitants se glorifient de cette pierre, qu'ils disent tombée du ciel ; ils font voir, aux étrangers qui la considèrent, quelques inégalités, quelques formes peu apparentes. Ils affirment que c'est une image imparfaite du soleil et la révèrent à ce titre<sup>6</sup>. »

La tendance à accorder aux pierres météoriques une valeur de présage a été universelle. De Guignes nous apprend que l'an 211 avant notre ère, sous le règne de Chy-Hoang-Ty, une étoile tomba jusqu'à terre et se convertit en pierre — le phénomène frappa singulièrement les contemporains, car les habitants du lieu firent graver sur la pierre : « Chy-Hoang-Ty est près de mourir, et son empire sera divisé », ce qui l'irrita tellement qu'il fit massacrer tous les habitants des environs<sup>7</sup>.

2° Les gemmes ou gemmae ceranniae. — On classait aussi parmi les pierres de foudre, ou pierres de nature ignée, les pierres précieuses dont les feux ou les reflets faisaient songer aux rayons d'une étoile ou au brillant de l'éclair. C'est ainsi que le jaspe était appelé *stellata rutilis punctis* et que la sidérite devait son nom à

préceptes de sa loi. BERTRAND, *Dict. des Religions*, P. Migne 1850, art. *Pierres noires*, III, coll. 1242. Cette opinion est encore reçue aujourd'hui. cf. DR SALET SOUBHY, *Pèlerinage à La Mecque et à Médine*, Le Caire, 1894, in-8°, p. 71.

<sup>1</sup> BERTRAND, *Dict. des Religions*, III, col. 150. BURNHAM, *Precious stones in Nature, Art, and Literature*, Boston, Bradlee-Whiddon, 1886, in-8°, p. 139.

<sup>2</sup> DE VOGUÉ, *Syrie Centrale, Inscript. Sémit.*, p. 104.

<sup>3</sup> F. LENORMANT, art. *Bétyles dans Daremberg et Saglio*, I, 644.

<sup>4</sup> LAMPRIE, *Héliog.*, 7.

<sup>5</sup> CH. LENORMANT, *Rev. Numism.*, 1843, p. 273 et s., pl. XI, n° 1.

<sup>6</sup> HERODIEN, *Histoire Romaine*, V, 5. Trad. Halévy, P. Didot, 1871, in-12, p. 177.

<sup>7</sup> S. BIGOT DE MOROGUES, *Mém. hist. et phys. sur la chute des pierres*, Orléans, 1812, in-8°, p. 36.

son éclat. Telle était encore l'émeraude dont le nom hébreu *baréketh* a pour racine le mot *barak* qui signifie éclair. On peut citer en exemple l'émeraude colossale du temple de Melkarth à Tyr<sup>1</sup>, que les fragments de Sanchoniaton<sup>2</sup> désignent comme un astre tombé du ciel, ἀεροπετῆ ἀστέρα. Cette pierre aurait été ramassée par Astarté elle-même et consacrée par elle au divin Melkarth.

Une inscription latine parle de deux *gemmae ceraunicae* placées dans le diadème d'une statue d'Isis<sup>3</sup>. Pline décrit sous le nom de *Cerauniae* deux pierres précieuses auxquelles on réunit communément celle appelée *Astérios*. « La première espèce est une sorte de gemme chatoyante qu'on trouve dans l'Inde à Pallène ou bien en Caramanie et qui, à cause de ses reflets, semble reproduire la lueur des astres ; la variété qui a le moins de valeur porte le nom de *Ceraunia quasi icta a fulmine*<sup>4</sup> ». Il est difficile de ne pas voir ici le *corindon girasol* de nos bijoutiers. La seconde espèce<sup>5</sup> doit être également un corindon, elle est bleuâtre et originaire de la Caramanie ; Zénothéus dit qu'elle est blanche et présente aux yeux l'apparence d'une étoile mouvante.

Quant à la pierre nommée Aster ou Astérios ou Asterius, au commencement de l'automne, au dire du Pseudo-Plutarque elle jette pendant la nuit tout l'éclat du feu. Dans la langue phrygienne elle s'appelle Ballé nom qui signifie roi<sup>6</sup>.

Dans un fleuve de l'Argolide appelé l'Inachus on trouve une pierre semblable au *bérib* qui est certainement d'origine céleste. Elle noircit dans les mains de ceux qui veulent porter un faux témoignage et un grand nombre de ces pierres se voient dans le temple de Junon Prosymnée<sup>7</sup>. Ces pierres conservées dans le temple de Junon ne seraient-elles pas des *céraunies* comme celles qui d'après Martianus Capella garnissaient un diadème de cette déesse<sup>8</sup> ? Je serais fort tenté de le croire quand je lis dans Plutarque qu'Inachus fut à cause de son astuce foudroyé par Jupiter et le lit du fleuve qui porte son nom presque desséché<sup>9</sup>.

Les Syriens considéraient certaines gemmes comme les reins, les yeux, les doigts du dieu Hadad<sup>10</sup>. Sans doute étaient-elles baptisées du nom des diverses parties du corps divin, d'après certaines analogies de forme.

On a continué dans le christianisme d'attribuer au moins en certains cas particuliers une origine céleste aux pierres précieuses.

La Vierge apparut à la Bienheureuse Agnès du mont Politian et lui donna trois gemmes avec ordre de les utiliser à l'ornement d'un temple qu'on devait bientôt lui construire<sup>11</sup>.

A l'époque du long siège que Bazas soutint contre les Huns le prêtre qui en gouvernait l'église obtint de Dieu que le roi Gauseric abandonna son entreprise. « Ayant convoqué tous les citoyens, ce prêtre célébra les vigiles et les mystères de la messe, en actions de grâce pour la délivrance de son peuple. Pendant qu'il les

<sup>1</sup> HÉRODOTE II, 44.

<sup>2</sup> Apud. EUSEBIUM, édit. Orelli p. 36.

<sup>3</sup> ORELLI, *Inscript. lat.*, n° 2510.

<sup>4</sup> H. N. Livre XXXVII, § 46.

<sup>5</sup> H. N. Livre XXXVII, § 51.

<sup>6</sup> PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*, ch. XII.

<sup>7</sup> PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*, ch. XVII, 3.

<sup>8</sup> I, 67 et 75.

<sup>9</sup> PLUTARQUE, *ibid.*

<sup>10</sup> PLINE, H. N. XXXVII, 71.

<sup>11</sup> F. ASTULPHUS, *Hist. Imag. B. Virg.*, lib. 9.

célébraient, comme il levait les yeux en haut, il vit tomber, comme de la voûte du temple, trois gouttes d'une même grandeur, d'un même éclat et plus transparentes que le cristal. Comme tous les fidèles étaient plongés dans l'admiration et la stupeur et qu'aucun d'eux n'osait toucher à ces gouttes, un prêtre nommé Pierre et qui, l'événement le démontre, était doué d'un grand mérite, chercha à les recevoir sur une patène d'argent. Les gouttes qui roulaient ça et là sur l'autel tombèrent dans la patène et, en se réunissant, formèrent comme une magnifique gemme. Il parut évidemment que ce fait s'était produit contre l'hérésie arienne, hérésie impie et haïe de Dieu, qui pullulait dans ce temps-là, et il prouva que la Sainte-Trinité, unie dans une seule et égale omnipotence, ne pouvait être séparée par aucun des vains arguments employés contre elle. — Aussi le peuple, joyeux et sentant que c'était là un présent divin, s'empressa d'apporter de l'or et des pierreries dont on fit une croix dans laquelle on plaça cette gemme. — Mais à peine y fut-elle encastree, que toutes les autres pierres tombèrent. Alors le pontife, comprenant qu'il ne pouvait y avoir de mélange entre les choses célestes et les choses terrestres, fit faire une croix de l'or le plus pur ; au croisement des bras il plaça la gemme et la fit adorer au peuple. Depuis ce moment un grand nombre de malades, après avoir bu de l'eau ou du vin où cette gemme a été plongée, sont aussitôt rendus à la santé. Enfin, lorsqu'on l'adore, si celui qui s'en approche est sans péché, elle paraît limpide ; si au contraire ce qui arrive souvent, il s'est laissé aller en quelque chose à la fragilité humaine, elle lui apparaît comme toute opaque, établissant ainsi une différence merveilleuse entre l'innocent et le coupable, puisqu'elle s'obscurcit pour celui-ci et pour celui-là brille resplendissante<sup>1</sup> ».

La foi qu'avaient les Anciens en la vertu des pierres précieuses s'étendait également aux pierres gravées. Les sujets des intailles avaient précisément pour but le plus ordinaire d'accroître la valeur talismanique de ces pierres. Pline parle d'une émeraude sur laquelle était gravée Amymoe, l'une des Danaïdes et il rapporte la gravure de ces pierres chez les Grecs à une époque qui répond au règne de Tarquin. Selon Clément d'Alexandrie, le fameux cachet de Polycrate était une émeraude gravée par Théodore de Samos<sup>2</sup>.

Le saphir de la légende de St<sup>e</sup> Galle est évidemment une pierre gravée. Est-il moderne, est-il antique ? Je ne saurais le dire ; mais il représente une déesse tenant un enfant dans ses bras. Sainte Galle, riche Romaine, un jour de l'année 524, dînait avec son mari Symmaque qui lui avait amené pieuse compagnie. Les anges furent tellement édifiés de ce repas chrétien qu'ils vinrent au dessert chanter les litanies ; et deux chérubins apportèrent sur le buffet de Galle un saphir<sup>3</sup> d'un éclat surprenant, sur lequel était gravé l'image de Notre-Dame tenant son fils dans ses bras.

Sainte Galle et sa compagnie se mirent à genoux et incontinent toutes les cloches de Rome sonnèrent sans que personne les ébranlât. Le pape Jean I<sup>er</sup> apprit le miracle ; Galle et son mari vinrent à ses pieds et lui remirent la miraculeuse

<sup>1</sup> GRÉGOIRE DE TOURS, *Le Livre des Miracles*, éd. Bordier, P. Renouard, 1857, in-8° I 42-43.

<sup>2</sup> HÆFER, *Histoire de la Botanique, de la Minéralogie et de la Géol.*, P. Hachette, 1872, in-12, p. 293.

<sup>3</sup> « Ce mot qui dérive de l'hébreu ou du chaldéen *Saphar*, graver, se retrouve avec de très légères modifications dans toutes les langues ; il paraît avoir été appliqué primitivement à toutes les pierres cristallisées propres à la gravure ». Hæfer, *Loc. cit.*, p. 295.

N.-D. du saphir qui fut visiblement accompagnée de deux anges, jusqu'à ce qu'on l'eut solennellement déposée dans l'église de Sainte Marie *in portico*<sup>1</sup>.

Dieu voulant montrer la sainteté de St Nicolas de Tolentino, envoya une étoile qui descendit dans l'église et s'arrêta sur l'autel où Nicolas disait la messe pour prouver que le saint était la lumière des Chrétiens. On garda cette étoile sous l'autel de Tolentino, et on la montrait tous les ans, le 10 septembre, jour de la fête de St Nicolas<sup>2</sup>. Cette étoile n'était sans doute qu'une pierre précieuse, émeraude, corindon, béryl ou saphir.

L'origine céleste attribuée à certaines gemmes les a toujours fait considérer comme des amulettes tout spécialement propres à préserver de la foudre ou des talismans capables de produire un sommeil paisible et des songes heureux<sup>3</sup>.

Dans l'Inde la perle est un talisman précieux ; on la considère tantôt comme une goutte de pluie brillante recueillie dans une coquille où elle s'est figée, elle est alors née de la nuée ; tantôt comme une condensation de l'étoile qui traverse les cieux et volontiers l'assimile-t-on à l'étoile filante ; elle est alors née de l'éclair et du météore.

Cette double origine se trouve affirmée dans l'hymne gracieuse qu'on chante après l'initiation du jeune brahmane au moment où l'on suspend à son cou la perle ou la coquille perlière :

*« Née du vent, de l'espace, de l'éclair, du météore puisse la coquille née de l'or, la perle nous défendre de l'angoisse !*

*De par la coquille, reine des gemmes, née du sein de l'océan, nous tuons les démons, nous maîtrisons les êtres dévorants ;*

*De par la coquille, la maladie et la détresse ; de par la coquille les femelles malignes. Puisse la coquille panacée, la perle nous défendre de l'angoisse !*

*Née au ciel, née dans la mer amenée de Sindhu, la voici, la coquille née de l'or, le joyau qui sauve la vie !*

*Joyau né de la mer, soleil né de la nuée, qu'elle nous protège en tous sens des traits des dieux et des démons !*

*Ton nom est un des noms de l'or, tu es fille de Sôma, tu ornas le char, tu resplendis sur le carquois. Qu'elle prolonge notre vie !*

*L'os des dieux s'est fait perle, il prend vie et se meut au sein des eaux. Je te l'attache pour la vie, et la vigueur et la force, pour la longue vie, la vie de cent automnes. Que la perle te protège<sup>4</sup> ».*

<sup>1</sup> *Merveilles de Rome*, p. 65 in MISSON, *Nouveau voyage d'Italie*, in-12, III, p. 265, d'après COLLIN DE PLANCY, *Dict. critique des Reliques et des Images miraculeuses*, P. 1821, in-8°, II, 319-320.

<sup>2</sup> RIBADENEIRA, *Fleurs de la Vie des Saints* au 10 septembre.

<sup>3</sup> Pour les vertus talismaniques des pierres précieuses chez les Grecs cf. : Les *Lithika* du PSEUDO-ORPHÉE (peut-être APOLLONIUS DE RHODES) ; THÉOPHRASTE, *Des Pierres* (Περὶ λίθων) dont il ne nous reste que des fragments. PSEUDO PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*.

Chez les Romains cf. : PLINE, *Hist. Naturelle*, ch. XXXVII et XXXVIII.

Chez les Chrétiens cf. : SAINT EPIPHANE, *De duodecim gemmis*. MARBODE, *De Lapidibus pretiosis*. ALBERT LE GRAND, *Liber de mineralibus*. BOËCE DE BOOT, *Gemmarum et lapidum historia*, Leyde 1636.

Chez les Arabes cf. : TEIFASCHI, *Le livre des fleurs des pensées sur les pierres précieuses*, avec les notes de Raineri Florence 1818. Il a d'ailleurs été très bien résumé par M. REINAUD, *Monuments Arabes, Persans et Turcs du Cabinet du duc de Blacas*, P. Imp. Royale, 1828, in-8°, I, 10-20.

<sup>4</sup> V. HENRY, *La Magie dans l'Inde antique*, P., Nourry, 1909, in-12, p. 90.

3° Les fossiles de forme lancéolée ou étoilée furent également classés parmi les pierres de foudre. Notons cependant qu'ils furent parfois considérés comme tombés du ciel par des nuits sans orage et sans lune<sup>1</sup>.

Les *bélemnites* de βελεμων trait, dard, sont des pierres de foudre pour les paysans allemands qui les nomment *Donnerkiel* ou *Donnerstein*<sup>2</sup>, ainsi que pour les paysans de la Flandre qui les appellent *Dondersteen*<sup>3</sup>. Aux environs de Marche (Luxembourg) ces fuseaux de pierre reçoivent le nom de « Moha di Steule » pierres d'étoiles ; les Marchois pensent qu'ils tombent avec les étoiles filantes<sup>4</sup>. Les paysans français les tiennent pour des pierres de foudre<sup>5</sup>. Vers Bayeux, d'après Pluquet, les bélemnites s'appellent *clous de tonnerre*<sup>6</sup>. Dans le comté de Suffolk elles sont appelées *thunder-pipe*, *thunder-bolt*, *thunder-pic* tous, termes en relation avec le tonnerre<sup>7</sup>.

A Canne (Limbourg belge) on les nomme pierres de tonnerre. « Les paysans prétendent qu'on en trouve à l'intérieur des arbres et qu'elles sont lancées par la foudre. Comme la découverte de ces bélemnites à l'intérieur des arbres n'a été faite que dans de vieux saules, taillés en têtard, qui bordent ou bordaient le Geer (rivière), on peut sans craindre de se tromper, affirmer qu'elles y ont été apportées par les enfants qui dans leurs jeux, remplissent fréquemment les cavités de ces arbres avec des pierres. Ces vieux arbres, moisiss et creux pour la plupart, auront laissé facilement pénétrer des pierres à l'intérieur de leur tronc et donner ainsi une certaine vraisemblance à la croyance des paysans ».

*Les Oursins.* « Les Spartiates étant en guerre avec les Athéniens attendaient la pleine lune pour combattre. Eurotas, leur général, qui n'était retenu par aucune crainte superstitieuse, rangea les troupes en bataille malgré les éclairs et les foudres qui semblaient devoir l'en détourner. Mais son armée fut taillée en pièces, et dans la douleur que cette défaite lui causa, il se jeta dans le fleuve Himéris qui fut depuis appelé Eurotas.

« On y trouve une pierre nommée « thrasydile », qui ressemble à un casque. Dès qu'elle entend le son d'une trompette, elle s'élanche sur le rivage ; mais si on prononce le nom des Athéniens, elle se plonge incontinent sous les eaux. Il y a plusieurs de ces pierres dans le temple de Minerve Chalcioëque où elles ont été consacrées<sup>9</sup> ».

Il semble bien que Pseudo-Plutarque veuille indiquer ainsi quelque pierre de foudre. Falconnet se fondant sur leur forme en casque veut qu'il s'agisse d'oursins fossiles et précisément de l'*Echinites galeatus* qui rappelle en effet le casque antique<sup>10</sup>. Son opinion est fort plausible.

<sup>1</sup> PLINÉ, *Hist. Natur.*, XXXVII, 110, 59.

<sup>2</sup> A. TRANY, *Mytholog. der alt Deutsch und Slav.* au mot *Belemniten* ; cf. : J. J. CLÉMENT MULLET, *Sur les Bélemnites, les pierres de foudre et les aérolithes*. Troyes, 1840, in-8°.

<sup>3</sup> *Revue des Trad. Popul.*, T. XIX, p. 42.

<sup>4</sup> *Revue des Trad. Popul.*, T. XIX, p. 42.

<sup>5</sup> HÆRER, *Hist. de la Botanique, de la Minéral. et de la Géol.*, P., Hachette, 1872, in-12, p. 309.

<sup>6</sup> *Revue des Trad. Popul.*, T. VIII, p. 304.

<sup>7</sup> LADY E. C. GURDON, *County Folk-lore, Suffolk*, p. 5.

<sup>8</sup> A. HAROU, *Le monde minéral dans Revue des Trad. pop.*, XVII, 1902, 416.

<sup>9</sup> PSEUDO-PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*, XVII, 1-2.

<sup>10</sup> FALCONNET, *Dissertation sur les Bœtyles dans Mémoires de Littér. tirés des Registres de l'Académie royale des Insc. et Belles-Lettres*, P. 1729, VI, 527. Il prétend également que le bœtyle de Damascius était un oursin (idem p. 515) mais cette identification semble beaucoup plus aventureuse.

Pline appelait *Brontia* (pierre de tonnerre) des corps qui ressemblaient à des têtes de tortues et Agricola a appliqué la description de Pline aux Anarchites et aux Spatangues deux oursins fossiles des terrains crétacés. « Ils ressemblent, écrit-il, à des têtes de tortues ; ils ont une forme semi-globulaire et de la partie supérieure partent cinq lignes saillantes qui descendent jusqu'à la base<sup>1</sup> ». Boëtius de Boot réunit dans un même chapitre les fossiles appelés Chélonites, Brontia et Ombria<sup>2</sup>. Ce sont tous de véritables oursins qui en raison de leur forme reçoivent le nom de têtes de tortue<sup>3</sup>. Mahudel y reconnaît avec Falconnet des « hérissons de mer<sup>4</sup> ».

Nos paysans y voient des étoiles filantes qui en tombant vont se fixer sur le silex. Ils expliquent ainsi les impressions des ambulacres des spatangues qui comme on le sait sont disposées en étoiles<sup>5</sup>.

En Italie les pierres étoilées (madrépores fossiles) dites *Pietra Stellaria* ou simplement *stellaria* forment une série d'amulettes très répandues : elles sont en général montées en argent, et on leur attribue la vertu d'éloigner le mauvais œil et la fascination ; parfois on y joint des emblèmes chrétiens. A Digne (Basses-Alpes) une industrie locale consiste à monter en argent ou en or des madrépores fossiles.

*Huitres fossiles. Ostrites ou hystérolithes.* — « On lit dans la Chronique de Paros<sup>6</sup>, qu'une pierre tombée du ciel fut trouvée sur la montagne de Cybèle, en Phrygie. Cette pierre nommée *Pessinus* fut consacrée à la Mère des dieux et, devenue l'objet d'un culte célèbre, donna son nom à la ville de Pessinunte. Le fait rapporté par l'auteur de la chronique de Paros, est confirmé par Appien d'Alexandrie<sup>7</sup>, répété par Hérodien<sup>8</sup> et Ammien Marcellin<sup>9</sup>. »<sup>10</sup> Cette pierre fameuse était noire, de forme irrégulière, avec des angles saillants, assez petite pour qu'à Rome, où elle fut transportée par la suite, on ait pu la placer dans la bouche de la statue de Cybèle qu'elle défigurait<sup>11</sup>.

Falconet pense qu'il s'agissait d'une hystérolithe, c'est-à-dire d'un fossile du genre concha probablement analogue à la *concha Veneris*<sup>12</sup>. Le sillon de ce bivalve fossile peut évoquer une bouche et justifier ainsi le dire d'Arnobé, il peut aussi éveiller l'idée du ctéïs d'où le nom d'hystérolithe et de Concha Veneris.

Cette identification permet seule d'expliquer ce passage obscur de Pseudo-Plutarque. « Dans le fleuve phrygien nommé Sagaris on rencontre une pierre nommée « autoglyphe » sur laquelle on trouve empreinte une image de la mère

<sup>1</sup> AGRICOLA, *De Natura foss.*, l. V, c. 13.

<sup>2</sup> Mercatus appelle ainsi un Cidaris fossile (famille des oursins) qu'il croyait tombé avec la pluie et que pour ce motif il appelait ombria cf. : *Metallotheca Vaticana*, p. 290.

<sup>3</sup> BOËTIUS DE BOOT, *Gemmarum et lapidum historica*, Leyde, 1636, L. II, 261.

<sup>4</sup> MAHUDEL, *Sur les prétendues pierres de foudre dans Mém. Acad. des Inscript.*, T. XII, p. 163.

<sup>5</sup> J. J. CLÉMENT MULLET, *Loc. cit.* p. 16. Même de nos jours certains esprits excentriques ont continué de considérer les fossiles comme provenant des cieux ; mais ils les attribuent à une faune stellaire. BON D'ESPIARD DE COLONGE, *La Chute du Ciel ou les antiques météores planétaires*, P. Dentu, 1865, gd. in-8.

<sup>6</sup> *Liv.* 18, 19.

<sup>7</sup> APPIEN VII, 56.

<sup>8</sup> HÉRODIEN I, 11, édit. Irmisch, p. 422-423.

<sup>9</sup> AMMIEN MARCELLIN XXII, 22.

<sup>10</sup> CH. LENORMANT, *Etude sur la religion phrygienne de Cybèle*, P., Bourgogne, s. d. in-8, p. 23.

<sup>11</sup> ARNOBÉ, *Adv. Gentes*, VII, 46. Sur la translation de la Cybèle de Pessinunte à Rome, cf. : *Remarques sur les Boëtyles et sur les statues de Cybèle dans Hist. de l'Acad. des Insc. et Belles-L.*, Paris, 1729, in-4, p. 242.

<sup>12</sup> FALCONET, *Dissertations sur la pierre de la Mère des Dieux*, dans *Hist. de l'Acad. Royale des Insc. et Belles-L.*, P. 1756, T. XXIII (p. 221-241).

des Dieux. Si un des prêtres de Cybèle ramasse une de ces pierres, ce qui arrive rarement, il ne s'étonne plus de la castration, et soutient avec intrépidité la vue de cette opération contraire à la nature<sup>1</sup>. Il paraît fort probable que ces prêtres puisaient la force de supporter la castration dans la vue du ctéis divin, figuré tant bien que mal par le sillon des ostrea fossiles.

La Pierre adorée sur l'Ida était sans doute une pierre analogue<sup>2</sup> à laquelle on donna une origine aérolithique. Quand le culte de la déesse de Phrygie eut été porté en Grèce, l'idée que l'aérolithe appartenait à Cybèle et était sa manifestation s'y introduisit en même temps ; de telle façon que Pindare ayant vu une pierre tomber du ciel au milieu des flammes et du bruit, la consacra à la mère des dieux<sup>3</sup>. Dans les *Lithika* les ostrea fossiles sont recommandés contre les morsures de vipères sous le nom d'ostrite et Pline faisant allusion au même fossile déclare qu'il a le nom et l'apparence de l'huître<sup>4</sup>. Des croyances et des pratiques analogues subsistent encore de nos jours. « A Hamoir les paysans nomment *Pierres du St Esprit* des petites pierres qu'ils trouvent, soit dans les schistes soit dans le granit. Ces pierres affectent tantôt la forme d'un *escargot* et tantôt celle d'une *moule*<sup>5</sup>. Les quelques ouvriers que M. Harou a interrogés à leur sujet prétendent qu'elles sont bénies *naturellement et qu'elles portent bonheur*. On les porte sur soi en guise d'amulettes.

*Dents fossiles.* — La Revue scientifique du 30 novembre 1889 signalant la découverte d'une défense d'éléphant fossile dans les sables pliocènes marins de Camarina en Italie, ajoute : « Malheureusement, les paysans l'avaient brisé pour s'en partager les fragments qu'ils considèrent comme des remèdes contre le mal de dents et contre les coliques des bestiaux<sup>6</sup> ».

Les dents fossiles sont fréquemment employées comme amulettes en Italie et en Provence<sup>7</sup>. Dans les environs de Dax et plus spécialement du côté de Chalosse on nomme les dents de squal « Dents de grigle, dents de tonnerre » et on croit qu'elles sont le produit de la foudre figée en terre<sup>8</sup>.

4° **Des jeux de la nature.** — Les pierres qui ont une forme singulière furent assez facilement déclarées d'origine céleste.

Au dire de Plutarque on trouve sur le mont Cronius une pierre qui pour la raison que je vais dire est nommée *Cylindre*. Toutes les fois que Jupiter éclaire ou tonne, cette pierre roule du haut de la montagne en bas<sup>9</sup>. On peut, je crois sans inconvénient, renverser l'explication du savant grec et soutenir qu'on attribue à cette pierre une origine sidérale en raison de sa forme.

Je n'ai pas cru devoir m'étendre sur cette catégorie de pierres célestes ; toutefois bien qu'il ne s'agisse pas précisément de pierres de foudre j'ai noté en passant une relique des plus singulières.

*Manne.* — On montre dans plusieurs églises, une petite provision de la manne que Dieu fit tomber du Ciel pour la nourriture des Israélites, dans le désert. Nous

<sup>1</sup> PSEUDO-PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des fleuves*, XII, 2.

<sup>2</sup> CLAUDIEN, *Des Raptu Proserp.*, I, V, 201.

<sup>3</sup> Aristodem *Schol. de Pind.*, III, V, 137 : Voy. Beule, *Monnaies d'Athènes*, p. 317.

<sup>4</sup> *Hist. Nat.*, XXXVII, 65.

<sup>5</sup> A. HAROU, *Le monde minéral dans Rev. des Trad. Pop.*, XVII (1902) 416.

<sup>6</sup> GIRARD DE RIALLE dans *Rev. des Trad. Pop.*, V, 255.

<sup>7</sup> *Revue des Traditions Populaires*, V, 220.

<sup>8</sup> *Revue des Traditions Populaires*, V, 246.

<sup>9</sup> *Sur la dénomination des fleuves*, XIX, 4.

pouvons citer Roc Amadour<sup>1</sup>, Arras<sup>2</sup>, St Etienne de Bologne. Dans ce dernier sanctuaire, la manne ressemble à de petites pierres blanches en forme de dragées<sup>3</sup>. A Arras un évêque, ayant eu l'audace de vouloir faire ouvrir le vaisseau qui contenait cette manne sacrée, fut frappé de cécité<sup>4</sup>.

Il ne paraît pas douteux que, dans tous les cas, il s'agisse de cailloux à formes globulaires ou ovoïdes dont la forme même aura suggéré à des amateurs de reliques l'idée de les présenter comme des restes de la manne biblique.

5° **Les armes de pierre de l'époque préhistorique : haches, flèches et couteaux.** — Chacun sait aujourd'hui quelle est l'origine et quelle fut l'utilité de ces outils en pierre taillée ou polie, que l'on rencontre dans toutes les parties de l'univers qui furent habitées par l'homme aux temps préhistoriques. C'étaient pour les anciens, et pour les paysans ignorants de nos jours ce sont encore des pierres de foudre. Leur forme si caractéristique n'est-elle pas admirablement appropriée à certaines œuvres du tonnerre ? Et d'ailleurs n'est-il pas ordinairement évident qu'elles se différencient profondément par leur nature des terrains dans lesquels on les trouve ?

On conserve, au musée Britannique, une hache de l'époque de la pierre polie, découverte dans l'Archipel, sur laquelle furent gravées des inscriptions et des symboles cabalistiques vers le III<sup>e</sup> ou le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, quand on en fit une amulette<sup>5</sup>. Ce sont ces sortes d'instruments que les Anciens Grecs appelaient *κεραυνος* ou *κεραυνιον*. Les paysans de la Grèce contemporaine attachent des idées talismaniques aux haches de pierre qu'ils appellent *αστροπελέκια*, c'est-à-dire foudre<sup>6</sup>.

On possède des colliers d'or étrusques auxquels sont appendues en guise d'amulettes des pointes de flèches en silex<sup>7</sup>.

« Dans les rites si antiques des *Fétiales* que les Romains avaient empruntés aux Aquicoles, les instruments de pierre jouaient un rôle tout particulier. Non seulement la victime immolée par eux pour la conclusion d'un traité, l'était avec une pierre de silex (saxo silice) d'après une coutume rituelle conservée religieusement par tradition depuis les temps où les indigènes de l'Italie ne connaissaient pas encore les métaux, mais aussi leur serment solennel se prêtait sur une hache de silex conservée dans le temple de Jupiter Férétrius, avec le sceptre du dieu. Cette pierre à laquelle on attribuait une origine surnaturelle n'était pas seulement le trait de la foudre que Jupiter lance pour sanctionner les serments, c'était le dieu en personne. *Jupiter Lapis* comme on l'appelait<sup>8</sup> ».

Il n'y avait rien de plus sacré que le serment par *Jupiter Lapis*<sup>9</sup>. Ceux qui le prêtaient hors de Rome tenaient ordinairement une hache de pierre à la main.....

<sup>1</sup> E. RUPIN, *Roc Amadour*, Paris, 1904, p. 110.

<sup>2</sup> La Sainte Manne d'Arras aurait été apportée en cette ville du temps de Julien l'Apostat.

<sup>3</sup> COLLIN DE PLANCY, *Dict. des Reliques*, II, 146-147.

<sup>4</sup> LEBRUN (R. P.), *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des pratiques superstitieuses*, Paris, 1751, in-12, p. 323.

<sup>5</sup> *Archæol. Journal*, T. XXV, p. 103. *Photogr. fr., The British Museum*, Prehist. series, pl. XXVI.

<sup>6</sup> A. DUMONT, *Rev. Archéol.*, 1867, N. S., t. XVII, p. 358.

<sup>7</sup> F. LENORMANT, *Les Premières Civilisations*, P. Maisonneuve, 1874, in-12, p. 171.

<sup>8</sup> F. LENORMANT, art. *Rœtyles*, p. 647.

<sup>9</sup> Cicéron fait des reproches à Trebatius d'avoir adopté les principes d'Epicure et il lui dit : « Quomodô autem tibi placebit Jovem-Lapidem jurare, cum scias Jovem iratum esse nemini posse ». *Epistol. famil.*, lib. VII, lit. XII ; cf. également Aul. Gell. *Noct. Attic.*, lib. I, cap. XXI. Polyb. *Hist.*, lib. III. Plut. *Vit Sylla*. cf. : *Acad. des Inscriptions*, IV, p. 7 et 8.

quelquefois selon Tite-Live, ils en frappaient une victime au milieu du front, et la formule dont ils se servaient était conçue en ces termes : « Si je viole ma foi, que Jupiter me frappe comme je vais frapper cette victime ; et qu'il me frappe avec d'autant plus de force que son pouvoir est au-dessus de celui des hommes<sup>1</sup> ». L'Empereur Auguste n'eut pas recueilli dans son Musée de Capri des fragments de pierre polie, s'il ne les eut considérés comme des talismans ou des pierres d'origine divine<sup>2</sup>.

Cette croyance a été véritablement universelle chez les peuples modernes et dans un grand nombre de langues, les haches ces autres instruments de pierre « sont désignées par des expressions synonymes du français populaire *pierres de foudre*, *pierres de tonnerre* : anglais, *thunderstone* ; allemand *Donnerkeil*<sup>3</sup> ; hollandais *Donderbeitels* ; danois *tordensteen* ; norvégien *tonderhile* ; suédois *thorsviggas* ; portugais *corisco* ; rousillonnais *pedrus de lamp* ; espagnol *pedras de rayo*. On trouve des expressions analogues en Hongrie (foudre plate, foudre enchaînée, flèche de Dieu<sup>4</sup>), en Russie (flèche de tonnerre<sup>5</sup>), en Finlande et en Sibérie<sup>6</sup> ; en Turquie (*ilderim-tachi*, pierre de foudre<sup>7</sup>) ; au Japon<sup>8</sup> ; en Chine<sup>9</sup> ; au Tonkin<sup>10</sup> ; à Java (dents de la foudre<sup>11</sup>) en Birmanie, dans l'Assam, à Malacca, aux Célèbes<sup>12</sup> ; dans l'Afrique occidentale<sup>13</sup>, au Congo (pierre de l'éclair<sup>14</sup>) à Madagascar<sup>15</sup> »<sup>16</sup>.

Les Italiens font encore des talismans de ces anciennes hachettes à serments et les nomment des flèches de foudre (saette o fulmini) ou des pierres de foudre (pietre del fulmini). Le professeur G. Bellucci en a réuni un certain nombre dans sa collection d'amulettes<sup>17</sup>. On en connaît quelques-unes qui ont été gravées pour accroître leur puissance talismanique<sup>18</sup>.

<sup>1</sup> TITE-LIVE, Lib. I, déc. III.

<sup>2</sup> S. REINACH, *Le Musée de l'Empereur Auguste dans Comptes-Rendus de l'Acad. des Inscript. et Belles Lettres*, 14 décembre 1888.

<sup>3</sup> Tout récemment encore, dans le toit d'un couvent de Bonn en Prusse Rhénane, il y avait une hache polie servant de paratonnerre : cf. *Bonner Jahrb.*, T. LXXVIII, p. 225. A Cracovie pour adoucir les douleurs de l'enfantement on met sur les genoux de la patiente la vraie *pointe de flèche* du tonnerre, c'est à dire un silex taillé. *Revue des Trad. pop.*, 1891, T. II, p. 36.

<sup>4</sup> Cf. : *Congrès de Paris*, p. 327 ; *Congrès de Pesth*, p. 9.

<sup>5</sup> *Rev. Arch.*, 1878, II, p. 257.

<sup>6</sup> CARTAILHAC, op. infr. laud., p. 10.

<sup>7</sup> *Rev. Arch.*, 1877, II, p. 163.

<sup>8</sup> *Matériaux*, T. VI, p. 542.

<sup>9</sup> *Assoc. Française*, 1878, p. 835 ; *Congrès de Norwich*, p. 263.

<sup>10</sup> *Journal des Débats*, 6 janvier 1889.

<sup>11</sup> *Congrès de Bruxelles*, p. 358.

<sup>12</sup> *Matériaux*, T. XXII, p. 35 ; *Proceedings Ethnogr. Soc.*, 1870, p. 62 ; EVANS, *Age de la pierre*, trad. fr., p. 61 ; *Verh., Berl. Ges.*, 1870, p. 116.

<sup>13</sup> *Congrès de Norwich*, p. 14.

<sup>14</sup> *Zeitschrift für Ethnol.*, 1870, p. 340.

<sup>15</sup> CARTAILHAC, op. laud., p. 15. Sur les superstitions attachées aux haches polies, cf. CARTAILHAC, *L'âge de la pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires*, Paris, 1877 ; EVANS, *Age de la pierre*, trad. fr., p. 58 et suiv. ; LONGPÉRIER, *Le Culte de la Hache*, mémoire présenté au *Congrès de Paris*, p. 37 et suiv. ; BASTIAN, *Der Steinkultus in der Ethnographie* dans *Archiv. für Anthropol.*, III, I (Matériaux, T. V, p. 407 ; T. VI, p. 153).

<sup>16</sup> S. REINACH, *Antiquités nationales. Description raisonnée du musée de St Germain en Laye*, Paris, Firmin-Didot, s. d. in-8, T. I, p. 79.

<sup>17</sup> G. BELLUCCI, *Un capitolo di Psicologia Popolare : Gli Amuleti*, Perugia 1908, in-12, p. 14, fig. 5 et 6 et G. BELLUCCI, *Il Feticismo primitivo in Italia*, Perugia 1907, in-12, p. 30, fig. 8 ; p. 72-76, fig. 39-40 et 41. Les Italiens appellent encore parfois les haches préhistoriques des pierres de grêle. G. BELLUCCI, *Gli Amuleti*, p. 15, fig. 7.

<sup>18</sup> *Note ovvero memorie del museo di Lodovico Noscardo in Padoa*, 1456, p. 144.

Les silex éclatés ou taillés passent encore en Italie pour être produits par la foudre et sont constamment employés comme amulettes ou talismans ; on les porte sur soi et on en a souvent trouvé qui avaient été intentionnellement placés dans les fondations. Les têtes de flèches préservent, dit-on, des coups de foudre ; une vieille campagnarde de l'Ombrie (à St Apollinare près Marsciano) avait suspendu à la tête de son lit, parmi les images des saints, une tête de flèche enfermée dans une sorte de vœu en forme de cœur ; pendant les orages, on allumait des chandelles et on priait devant cet objet<sup>1</sup> ; en Toscane un grand racloir était aussi suspendu à la tête d'un lit parmi des images de saints<sup>2</sup>. A Aquila, une tête de flèche enchassée dans une élégante monture en argent était attachée au bout d'un chapelet<sup>3</sup>. M. Bellucci en a recueilli beaucoup d'autres<sup>4</sup>. Le silex taillé passait assez logiquement pour le produit du tonnerre, ne renferme-t-il pas du feu et ne suffit-il pas de le frapper avec un corps dur pour l'en faire jaillir ? — Une hachette en néphrite autrefois conservée à la bibliothèque de Nancy, mais aujourd'hui déposée au musée, était accompagnée de l'inscription suivante :

*« Pierre néphrétique qui a été donnée avec une pareille à Monseigneur le Prince François de Lorraine évêque de Verdun, par Monsieur de Marcheville, ambassadeur pour le Roy de France à Constantinople auprès du grand Seigneur, à son retour de Constantinople ; laquelle, portée au bras ou sur les reins a une vertu merveilleuse pour jeter et préserver de la gravelle comme l'expérience le fait voir journellement<sup>5</sup>. »*

Il y a quelque trente ans dans la Haute-Bretagne on récitait encore la formule suivante pendant l'orage :

« Pierre, Pierre,  
garde moi du tonnerre »

ou cette autre :

Sainte Barbe, Sainte Fleur  
A la Croix de mon Sauveur  
Partout où l'honneur ira  
Sainte Barbe vous gardera  
Par la vertu de *cette pierre*  
Que je sois préservé du tonnerre.

Ces invocations devaient être prononcées en tenant à la main un fragment de pierre préhistorique : hache, flèche ou couteau<sup>6</sup>.

Au pays Guérandais, M. Blanchard a recueilli plusieurs haches provenant de la démolition de vieilles maisons où elles avaient été placées, déposées avec intention<sup>7</sup>. On retrouve le même usage dans le Morbihan<sup>8</sup> et en Auvergne<sup>9</sup>.

Les paysans des Landes de la Gironde et du Vivarais placent des haches en

<sup>1</sup> G. BELLUCCI, *La Grandine nell' Umbria*, Perugia, 1903, in-12, p. 35, fig. 2.

<sup>2</sup> G. BELLUCCI, *Il Feticismo*, p. 20, fig. 4.

<sup>3</sup> G. BELLUCCI, *Il Feticismo*, p. 18, fig. 2.

<sup>4</sup> G. BELLUCCI, *Il Feticismo*, p. 16-22, fig. 1 et 5 ; p. 44-45, fig. 24-25 ; p. 79-87, fig. 42, 43, 44, 45 et 47.

<sup>5</sup> P. SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions de la Haute Bretagne*, II, p. 350.

<sup>6</sup> P. SÉBILLOT, *Traditions et Superstitions de la Haute Bretagne*, II, p. 350.

<sup>7</sup> G. BLANCHARD, *De quelques usages anciens conservés au pays Guérandais*, Nantes, 1879, in-8, p. 19.

<sup>8</sup> M. PARENTEAU, *Catalogue du musée archéologique de Nantes*, 1869, in-12, p. 1.

<sup>9</sup> BIELAWSKI, *Le Plateau de l'Auvergne*, p. 206.

Pierre polie sous le seuil de leurs bergeries, surtout quand elles sont couvertes en chaume pour les garantir de la foudre<sup>1</sup> ; dans le Lauraguais on les met dans quelques trous de la muraille.... dans le Tarn les haches suspendues à l'intérieur des étables garantissent les moutons des maladies ; ailleurs on les met dans la crèche, au dessous ou à proximité du bétail.... Il y a une cinquantaine d'années, des fermières des environs de Dinan plaçaient dans le nid des poules couveuses, des haches de pierre vraisemblablement destinées à préserver les œufs des effets de l'orage<sup>2</sup>. A Roye, dans la Somme, en abattant de vieux pommiers on a trouvé des haches de pierre que les gens devaient avoir mises dessous pour les préserver du tonnerre<sup>3</sup>. A Feluy-Arquennes (Ardenne) les paysans nomment les haches préhistoriques, pierres de tonnerre<sup>4</sup>. Elles reçoivent la même dénomination à Semur, dans la Côte d'Or<sup>5</sup>.

En Bresse, les indigènes autant que possible enterraient une pierre de tonnerre (hache en pierre polie) dans les fondations d'une maison nouvelle<sup>6</sup>.

Mercati († 1593) est le premier à déclarer que les haches polies ne sont point des céraunies ou des pierres de foudre<sup>7</sup>. Sir W. Dugdale<sup>8</sup>, Plott<sup>9</sup>, Tenzelius<sup>10</sup> au XVII<sup>e</sup> s. suivent son opinion. Au XVIII<sup>e</sup> nombre de savants abondent dans le même sens. Helwing publie une bonne dissertation sur l'usage des armes de pierre<sup>11</sup>. De Jussieu donne une note importante à ce sujet dans les Mém. de l'Académie des Sciences<sup>12</sup>. Mahudel rédige tout un long mémoire, en 1734, pour réfuter la vieille opinion qui voyait dans les celtes des pierres tombées avec la foudre<sup>13</sup>. Lyttelton donne à son tour une note au recueil *Archæologia* en 1766<sup>14</sup>.

L'histoire suivante montre combien était universelle la croyance à l'origine céleste des haches préhistoriques.

Une tradition de la Nouvelle-Zélande rapportait qu'une hache de pierre avait

<sup>1</sup> A Dax on appelle les haches polies « Peyres de prigle, pierre du tonnerre » et la flèche en silex « Peyres de toune, pierre du tonnerre ». *Revue des Trad. popul.*, V, 245.

<sup>2</sup> P. SÉBILLOT, *Le Paganisme contemporain chez les peuples Celto-latins*, P., 1908, in-12, p. 222-224.

<sup>3</sup> P. SÉBILLOT, *Le Paganisme contemporain chez les peuples Celto-latins*, p. 250.

<sup>4</sup> *Revue des Trad. Pop.*, VIII, 249.

<sup>5</sup> *Revue des Trad. Pop.*, IX, 394. A. Bertrand signale cette superstition de la hache talismanique surtout en Armorique, dans le Morvan, dans l'Ardèche, l'Aveyron et les Cévennes. A. BERTRAND, *La Religion des Gaulois*, P., Leroux, 1897, gd. in-8, p. 44-45.

<sup>6</sup> JAHIN, *Mythologie de la Bresse dans Société de Géog. de l'Ain.*, T. I, fasc. III, 1885, p. 460. Voir un exemple topique dans H. COROT, *Notice sur l'emploi des hachettes celtiques comme amulettes et talismans*, Dijon, Darantière, 1889, in-12, et aussi un autre cas dans SÉBILLOT, *Le Folklore de France*, P., Guilleminot, 1904, I, 70 et 90.

<sup>7</sup> MERCATI, *Metalloteka*, Rome, 1717, passage reproduit dans les *Matériaux*, T. X, p. 49 et suiv. surtout p. 54.

<sup>8</sup> SIR W. DUGDALE, *The antiquities of Warwickshire*, 1656.

<sup>9</sup> PLOTT, *History of Staffordshire*, 1686.

<sup>10</sup> TENZELIUS, *Monatliche Unterredungen*, année 1690, p. 894-899 ; année 1695, p. 955 ; année 1696, p. 655 ; cf. *Matériaux*, T. X, p. 299.

<sup>11</sup> HELWING, *Lithographia Angerburgica*, Regiomonti, 1717, cf. : *Matériaux*, T. X, p. 297 et S. REINACH, *Antiquités nationales*, Paris, Didot, in-8, I, 79.

<sup>12</sup> DE JUSSIEU, *De l'Origine et des Usages de la pierre de Foudre dans Hist. de l'Acad. des Sciences*, année 1723, P., 1725, in-4, 2<sup>e</sup> part., p. 6-9.

<sup>13</sup> MAHUEL, *Sur les prétendues pierres de Foudre dans Mém. de l'Acad. des Inscript.*, 1740, T. XII, p. 163-168. Les 6 planches qui accompagnent ce résumé représentent toute une série de haches, massues, fers de lance, considérés comme des pierres de foudre.

<sup>14</sup> LYTTELTON, *Archæologia*, T. I, (1766), p. 118 et pl. VIII.

été ensevelie quelque part par l'un des ancêtres des Mahoris ; mais personne ne l'avait jamais vue. « Or il arriva que vingt indigènes (appartenant à la tribu des Ngarauru) allèrent un jour dans la forêt (de Wactotara) cueillir des champignons pour les vendre.... Une jeune mariée faisait partie de cette compagnie, elle se nommait *Tomairangi* (la rosée du Ciel), mais, n'appartenant pas à ce district, elle ne connaissait pas les endroits sacrés (tapu) parce qu'elle était des Ngaitabu (une tribu de l'île méridionale), toutefois son père était de la tribu des Ngarauru.

Cette jeune femme s'écarta de la compagnie cherchant çà et là des champignons ; et tout à coup elle trouva un arbre sous lequel il y en avait, elle plaça la main dessus et immédiatement elle vit un éclat de lumière ; le suivant des yeux, elle aperçut la hache au pied d'un arbre (le Pulcatea) ; elle poussa un cri d'effroi, et s'enfuit ; son mari entendit les cris qu'elle poussait en se sauvant ; à l'instant même, la foudre gronda, l'éclair était terriblement vif et la grêle éclatait ce qui la mit presque hors d'elle.

Un vieux prêtre, nommé Ti Rangi, Whakairiona, sachant la cause de sa terreur se mit à chanter une incantation et de suite la violence de l'orage diminua. Alors toute la compagnie s'en alla dans un lieu plus découvert et le vieux prêtre demanda lequel d'entre eux avait été à Tieké ; sur quoi la jeune femme demanda : « où est Tieké ? » le vieux lui répliqua qu'il était situé au-delà de Waione, où la route bifurque. Tomairangi répondit : « J'y ai été, mais je ne savais pas que c'était un endroit sacré ; je voyais quelque chose qui me paraissait une ombre et j'avais grand peur. »

Puis toute la compagnie alla s'assurer de ce que c'était, et on constata que c'était véritablement le *Ti Anhiorangi*, la hache sacrée perdue depuis si longtemps.

Après que Ti Rangi eut chanté encore une fois des incantations devant la hache, chaque personne la toucha, en poussant des gémissements, et puis tout le monde se dirigea vers le camp, emportant la hache avec eux. Toute la tribu savait fort bien que la hache devait être dans ces parages, car notre ancêtre Rangitaupea avait confié ce secret à ses enfants en leur disant ces paroles : « Ti Anhiorangi est à Tieké sur la plaine, tout près de la grotte des morts. » Jusqu'à présent cet endroit n'a pas été visité étant resté entièrement sacré jusqu'à ce jour-ci (le 10 décembre 1887.)

Alors s'assemblèrent tous les Ngarauru et quelques-uns des Whanganai et des Ngatiapa, au nombre de cent personnes, et le jour suivant à l'aube, on attacha la hache sacrée à un arbre afin que tout le monde pût la voir.

Les prêtres — Kapua Tantaki et Verahiko Taipahi, en tête de la procession, récitèrent des charmes et des incantations. Chaque personne avait une branche de feuillage à la main comme offrande à Ti Awhiorangi. A peine arrivés à l'endroit, ils entendirent des coups successifs de tonnerre et de temps en temps, des éclairs entr'ouvraient les nuages ; bientôt survint un brouillard épais, il semblait que ce fut la nuit. Les Tohunga (prêtres) arrêtaient le tonnerre et dispersèrent les ténèbres par leurs incantations.

Le jour reparut, le peuple offrit ses branches de feuillages, des nattes et puis on fit des lamentations et on chanta les anciens cantiques dans lesquels leurs aïeux avaient parlé de la hache<sup>1</sup>.

Le journal Maori auquel ce récit est emprunté décrit ensuite cette hache qui paraît être un très grand et très beau celte de pierre. Il donne aussi la série de ses

<sup>1</sup> *Korimako*, décembre 1887 (en langue Maori) cité par *Revue des Trad. Popul.*, 1895, 658-660.

gardiens successifs remontant jusqu'à Turi, le premier chef maori qui lui la tenait directement du dieu Tane.

La coïncidence de la découverte de cette hache et de la chute de la foudre devait naturellement porter les indigènes à croire qu'il s'agissait bien là, en effet, de la hache sacrée dont parlait la tradition maori.

Cette singulière coïncidence n'a pas dû être unique. On peut du moins, en rapporter encore une autre non moins étrange.

Pendant un fort orage mêlé d'éclairs et de tonnerre, un fermier de l'île de Serk (l'une des îles du groupe de Guernesey) vit le tonnerre tomber sur l'épaule d'une de ses vaches qui broutait dans un champ devant la maison. La mort avait été instantanée et la vache s'était trouvée à genoux toute roide. Le fermier se met à creuser autour de cet endroit dans le but de trouver la pierre à foudre qui l'avait tuée. Hasard singulier ! il trouva une petite hache en serpentine tout près de la tête de la bête foudroyée. On essaya vainement de le désabuser et de lui persuader que ce n'était point là une pierre de foudre<sup>1</sup>.

6° **Les idoles tombées du ciel.** — *Noana, Palladia, statues* διοπετής. — Les premiers simulacres taillés : (Xoana) qui succédèrent aux pierres plus ou moins informes vénérées dans les sanctuaires bénéficièrent des légendes relatives aux bétyles. On les déclara tombés du ciel et on les appelait pour cette raison διοπετής ou διπετής<sup>2</sup>.

Cet honneur fut tout particulièrement attribué aux premiers Palladia anthropomorphiques. On vit en eux les images d'une vierge sortie toute armée du faite du ciel entr'ouvert, brandissant un bouclier étincelant et poussant un cri de guerre. La conception anthropomorphique du ciel lui-même donna naissance au mythe d'Athéna sortie de la tête de Zeus, près de la source Triton<sup>3</sup>. Ce dernier mythe renforçait encore la tradition de l'origine céleste des Palladia.

Parmi les Xoana tombés du ciel il faut citer tout d'abord l'Athéné consacrée dans l'Acropole de la capitale de la Grèce<sup>4</sup>.

« Athènes étant presque toujours la ville victorieuse et conquérante, Athéné fut regardée comme la plus puissante patronne des armées ; elle fut la déesse par dessus tout redoutable, celle qui détruisait les villes ennemies de ses peuples favoris, celle qui inspirait la cruauté et la vénération à ceux qui la contemplaient, noble fille de Zeus, dont son père avait un légitime orgueil. De là, l'extrême importance attachée à la possession de son image, le *palladium* ; car, dans les croyances superstitieuses de ces premiers âges, posséder le simulacre d'un dieu, c'était être assuré de sa protection. Le dieu résidait là où il y avait son idole. Le *palladium* devint de la sorte un véritable charme, un fétiche, un objet magique et l'histoire de ses migrations nous donne dès lors celui de son culte, puisque la déesse suivait son image, et que la foi extrême qu'on avait dans la vertu de celle-ci, faisait instituer son culte là où elle était apportée<sup>5</sup> ».

Le palladium n'était point tombé du ciel à Athènes même, mais à Ilion. Ilos le trouva devant sa tente après avoir imploré de Zeus un signe favorable pour

<sup>1</sup> *Revue des Trad. popul.*, 1895, X, 660.

<sup>2</sup> EURIP, *Iphig. Taur*, V, 977.

<sup>3</sup> *Daremberg et Saglio*, V° *Minerva*, p. 1912.

<sup>4</sup> PAUSANIAS, *Attique*, Ch. XXVI in fine trad. Gedoyn, in-4, I, 83-84.

<sup>5</sup> A. MAURY, *Les Religions de la Grèce antique*, I, 429-430, cf. : FONTENU, *Rec. Acad. Ins. et B. L.*, T. V, p. 26 ; DE LAPORTE DU THEIL, *Rec. Acad. Ins. et B. L.*, T. XXXIX, p. 238 ; CREUZER, *Relig. de l'Antiq.*, T. II, p. II, p. 733-736 ; GERHARD, *Minerven Idole*, p. 10 et seq.

fonder la ville qu'il appela de son nom<sup>1</sup>. Suivant la tradition athénienne fondée pour justifier la prétention d'Athènes, c'était Démophon, fils de Thésée, qui à l'aide d'un stratagème, s'était emparé de l'idole d'Ilion au profit de sa patrie<sup>2</sup>.

Mais nombreuses étaient les villes qui prétendaient posséder le *palladium* troyen. Argos possédait un Xoana de Pallas<sup>3</sup>.

A Phalène on cherchait à identifier le palladium local, très probablement beaucoup plus ancien que celui d'Ilion avec ce palladium par excellence<sup>4</sup>.

La tradition latine prétendait que la statue emportée par les Grecs n'était que la réplique exposée dans une partie ouverte au public. Pour le palladium véritable enfermé dans l'Adyton du temple, il y serait resté jusqu'à la destruction d'Ilion.... C'est seulement alors qu'Enée l'emporta en Italie<sup>5</sup>.

Autant qu'on en peut juger d'après les données actuelles, il y avait durant l'empire et peut-être dans les derniers temps de la République une image de Pallas placée dans le temple de Vesta et qui passait pour la Pallas troyenne<sup>6</sup>. Lavinium (Latium), Siris (Lucanie), Luceria (Apulie) disputaient à Rome cette prétention<sup>7</sup>.

Dans le catholicisme de nombreuses Notre-Dame passent pour être venues des cieux.

Quelques-unes ont été apportées par les anges, d'autres déléguées par la Vierge Marie afin d'étendre et de promouvoir son culte. La Vierge noire d'Atocha conservée à un quart de lieue de Madrid fut apportée d'Antioche par un saint personnage à qui un ange l'avait remise<sup>8</sup>. L'image de N. D. de Liesse fut envoyée par la Vierge aux frères de la maison d'Eppe prisonnier du Soudan d'Egypte<sup>9</sup>. Lorsque Saint Robert de-la-Celle fonda l'abbaye de Molême, au diocèse de Langres, il lui vint du ciel une Notre Dame qu'il mit dans son église<sup>10</sup>.

En général les Notre Dame chrétiennes apparaissent plus volontiers dans les campagnes ou dans les bois. Notre Dame de Savone descendit du ciel dans une lumière, sur le bord d'un ruisseau, le 18 mars de l'année 1536<sup>11</sup>. Notre Dame de Héas descendue des cieux vint s'établir sur le caillou de la Raillé énorme bloc de granit où elle demeura jusqu'à ce qu'on l'eut logée dans son petit sanctuaire<sup>12</sup>. La Vierge d'Astorga descendit dans un nuage lumineux dans le milieu d'un champ où le gardien des pourceaux du monastère venait à l'habitude. Ce dernier put la voir arriver dans ce char étrange, bien plus elle lui remit une longue croix qu'elle tenait à la main et le chargea de la porter à l'évêque. Celui-ci revint avec son clergé et la

<sup>1</sup> APPOLODORÉ, III, 143, Schol. ad Lycoph., V, 363; Dictys. Cret. ap. Septim, V, 5.

<sup>2</sup> CHAVANNES, *De Palladii raptu*, 1891.

<sup>3</sup> CALLIMACH, *Lavacrum Palladii*; PAUSANIAS, II, 24, 2.

<sup>4</sup> PAUSANIAS, I, 28, 6-8.

<sup>5</sup> ROSCHER, *Lexikon der Myth.*, art. *Palladion*.

<sup>6</sup> MARQUARDT, *Le Culte chez les Romains*, I, 299, note 4.

<sup>7</sup> STRABON, VI, p. 264. LUCAIN, IX, 994.

<sup>8</sup> *Délices de l'Espagne*, T. I. Si l'on doit tenir pour des images d'origine céleste celles qui ont été faites par quelque ouvrier de l'au-delà, il faudrait mettre au nombre de nos Palladia chrétiennes : N. D. de Almudena (Madrid); N. D. de la Peur (Nazareth); N. D. de Damas (Damas), toutes trois sculptées par les anges et enfin N. D. d'Edesse peinte de la main de Dieu même.

<sup>9</sup> VILLETTE, *Histoire miraculeuse de N. D. de Liesse*, Reims, 1728. R. P. FR. PLACET. *La Superstition du temps reconnue aux Talismans*, P., Alliot, 1667, in-12, p. 112.

<sup>10</sup> SURICUS, *In Vita S. Roberti*, 20 aprilis.

<sup>11</sup> COLLEN DE PLANCY, *Légendes des Saintes Images*, P. Plon, in-8°, p. 240-241.

<sup>12</sup> DUSAULX, *Voyage à Barrèze*, Ch. XV.

transporta processionnellement dans le couvent de Sainte Jeanne où elle est encore<sup>1</sup>.

On a souvent trouvé des statuettes de la Vierge dans des arbres où elles avaient été placées puis oubliées et parfois même recouvertes par la sève et l'écorce. Ces images furent considérées naturellement comme tombées du ciel.

Notre Dame du chêne près Bar-sur-Seine fut dit-on apportée du ciel par les anges et trouvée dans un chêne par des bergers<sup>2</sup>. Quelquefois la chute de la foudre vient corroborer cette opinion : Au commencement de l'été 1817, un chêne énorme fut frappé de la foudre dans un bois qui tient au village de Bruai, à quelque distance de Valenciennes.

Peu de jours après, trois paysans, qui sortaient d'une mine à charbon passèrent près de cet arbre et en examinant le tronc et les branches fracassées ils aperçurent à l'extrémité une espèce de petite figure en bois. Ils coururent au village en criant : « Miracle ! C'est Notre Dame des Sept Douleurs qui est descendue sur un arbre avec un coup de tonnerre ; telle fut la clameur générale<sup>3</sup>. » Un pèlerinage s'organisa qui amena bientôt des foules ; mais l'administration des forêts ayant fait couper le chêne, en raison des dégâts causés au bois par cette affluence de gens, le culte s'arrêta.

« Vers l'an 507 Théodechilde (petite-fille de Clovis) était à Montsélis appelé autrement Château-Vieux, qui lui appartenait avec ses dépendances. Par une nuit sombre, elle aperçut dans la forêt, sur l'emplacement de laquelle la ville de Mauriac a été bâtie depuis, une lumière extraordinaire. Étonnée de cette clarté qui se reproduisit encore l'année suivante, elle voulut savoir quelle en était la cause et se rendit sur les lieux, où elle aperçut, à sa grande surprise, une statue en bois très noir et très brillant, qu'éclairait et faisait resplendir la lumière qui avait attiré de loin l'attention de la princesse. C'était l'image de la Vierge portant l'Enfant Jésus dans ses bras, et, *quoique noire, elle était belle*. C'était plus qu'un chef d'œuvre de l'art et il fut facile à Théodechilde de reconnaître que ce n'était pas là un ouvrage de main d'homme. La princesse ne se demanda pas longtemps qui avait mis là cette statue et qui l'avait illuminée d'une si splendide lumière ; elle jugea avec raison que l'une et l'autre ne pouvaient venir que du ciel, et elle fit bâtir, sur le lieu même, une chapelle et y plaça la statue<sup>4</sup>. »

Les légendes qui s'attachent aux pierres de foudre ont été universelles ; outre les exemples que j'en ai donnés on peut ajouter un curieux récit brésilien. Un vieux chasseur ayant montré à un indien deux celtes de pierre, celui-ci lui dit : « ce sont des pierres enchantées qui naissent de l'éclair, *pedras de cornisco*, et s'enfoncent profondément dans le sol lorsque tombe la foudre. Mais comme elles sont animées, elles remontent tous les ans d'une brasse et c'est grâce à ce mouvement du fond vers la surface qu'on les trouve à fleur de terre, après six années révolues. Ce n'est qu'en arrivant ainsi à la lumière qu'elles perdent à la fois leur vie et leur malignité. Et le vieil indien se défiait de ces deux pierres encore engagées dans la terre du fossé d'où on les avait fait ressortir. M. Wagner qui les accompagnait s'exposait en s'en emparant à de graves dangers. On a vu de ces pierres qui n'étaient pas tout à fait mortes s'animer tout d'un coup, par un de ces violents orages des Tropiques

<sup>1</sup> *La Santa imagen de santa Maria de la Cruz*, Astorga, 1780.

<sup>2</sup> *Anecdotes du XIX<sup>e</sup> siècle*, T. II, p. 44.

<sup>3</sup> *Anecdotes du XIX<sup>e</sup> siècle*, T. II, p. 41.

<sup>4</sup> A. DE PERROIS, *Mois de Marie des Pèlerinages*, P., Palmé, 1873, in-12, p. 231.

et se lancer à travers les maisons, perforant planchers et cloisons et ne respectant ni les animaux ni les hommes mêmes<sup>1</sup> ».

Faut-il voir dans ces innombrables superstitions, légendes et traditions parallèles le résultat d'une dissémination ayant son point de départ dans un foyer unique ou dans deux ou trois foyers ? Je ne le pense point : la variété même de ces récits, le côté expérimental qui se trouve parfois à leur base inclinent à croire qu'il s'agit d'une explication qui devait venir naturellement à l'esprit d'un homme d'une certaine culture. Dans ce cas particulier je n'hésite pas à me ranger du côté de M. Lang.

Pour les Palladia antiques et les Notre Dame chrétiennes découvertes sur le sol et censées venues du ciel, il ne me paraît pas douteux qu'en principe la légende de leur origine céleste n'est qu'un plagiat de la légende relative aux pierres de foudre. Le plagiat littéraire ne vient qu'en seconde ligne.

Quant à la vertu talismanique de toutes ces pierres tombées des cieux avec la foudre, l'éclair ou le météore il semble certain qu'il s'agit là presque toujours d'une force impersonnelle et de conception dynamiste. La hache brésilienne qui continue d'être animée six ans après sa chute n'est pas douée d'une âme, mais d'une force empruntée à l'éclair, de même que la vertu protectrice de l'aérolithe est empruntée au dieu qui l'a projetée, de même encore que la vertu des statues de fabrication céleste leur vient surtout d'avoir été travaillées par des doigts divins et par suite chargées d'une force divine.

Nous avons là une série d'exemples des plus caractérisés de dualisme dynamiste qu'on ne saurait trop soigneusement distinguer soit de l'animisme primitif, sorte de monadisme confus et indistinct, soit du dualisme animiste qui prête aux choses insensibles une âme distincte et analogue à l'esprit de l'homme. Ces talismans célestes ne sont que des véhicules, des récipients du *mana* céleste<sup>2</sup> auquel ils doivent tout leur pouvoir protecteur.

Ce dynamisme mystique est la première ébauche des conceptions qui aboutirent d'autre part au concept du dynamisme scientifique, sans lequel d'ailleurs on n'eût même jamais ébauché les vastes hypothèses énergétiques qui sont l'un des leviers les plus puissants de la science et de l'esprit modernes.

---

<sup>1</sup> F. T. HAMY, *Deux pierres d'Eclair (Pedras de Corisco) de l'Etat de Minas Geraes Brésil* dans *Rev. des Trad. Popul.*, T. XX, 1905, p. 138-140.

<sup>2</sup> « Le mana est un pouvoir invisible, impondérable, d'essence non physique, mais se manifestant physiquement ; c'est la cause des phénomènes non ordinaires ; (l'objet ou la personne) qui l'acquiert contrôle et dirige les forces de la nature ». A. VAN GENNEP, *Religions, Mœurs et Légendes*, P., 1908, in-12, p. 43.

è chiaro che qualsiasi industria potrebbe avere un largo avvenire e dessa basterebbe ad emancipare l'Albania dall'industria estera<sup>1</sup>. Ad ogni modo le forze industriali di questo paese dovrebbero concentrarsi nella produzione di materie prime, minerali, animali, vegetali e così via.

Riguardo alle arti e mestieri presso questi montagnoli noterò ch'esse sono affatto allo stato primitivo.

Quasi ogni tribù tiene un fabbro che sa lavorare il ferro. Esso viene pagato in naturali (grano, formaggio e lana in misura stabilita per ogni singola famiglia; egli poi deve eseguire tutti i lavori riguardanti gli utensili di famiglia e gli strumenti agricoli.

Le abitazioni vengono fabbricate da muratori montagnoli, che si mostrano abbastanza provetti nei lavori di muratura.

Alcuni abitanti di Plani, Shoshi, Shala e di altre tribù intrecciano panieri, lavorano botti, lini, madie, remi per barche, ecc.

Le tribù più vicine a Scutari fanno carbone e calcina che vendono a Scutari.

Le donne oltre le calzature tessono con abilità le stoffe di lana pei bisogni famigliari, e sanno combinare i colori con gusto estetico. Con egual maestria cuciscono i vestiti, e nei ricami e nei disegni mostrano una abilità sorprendente.

. . .

Da questo breve schizzo il lettore avrà potuto farsi un'idea dello stato triste e deplorabile dell'agricoltura e delle industrie affini in questo paese: eppure come già osservai, la fertilità di gran parte delle sue terre, la bontà del clima, la sua svarziata conformazione geografica e topografica, la varietà delle materie minerali, vegetali e animali, la renderebbero atta ad ogni sorta di cultura, ed potrebbero assicurare un felice avvenire industriale e commerciale.

Ad una sì felice condizione di cose non manca che il substrato di una buona istruzione agricola pratica; sarebbe necessario di regolare e proteggere con sagge leggi la coltivazione delle piante e la conservazione delle foreste; perfezionare gli strumenti agricoli; aprire vie di comunicazione, incanalare le acque ed i torrenti; perfezionare i mezzi di trasporto; creare istituti di credito; erigere scuole industriali; stabilire premi d'incoraggiamento ecc. ma... siamo in Turchia, la cui trascuratezza e noncuranza sono diventate proverbiale. La Turchia pei suoi sudditi non solo non ha mai fatto nulla, ma ha lasciato andare a male anche quello che esisteva.

Con la testè elargita costituzione « turca » furono promesse dal governo delle misure serie ed importanti a vantaggio e miglioramento dell'agricoltura, ma per intanto non ci resta che la speranza che vengano realizzate le progettate migliorie...

1. Vedi-Gugga, *op. cit.*, p. 41.

# TALISMANS ET RELIQUES TOMBÉS DU CIEL

PAR PIERRE SAINTYVES (PARIS.)

---

## CHAPITRE II

### Talismans et reliques d'origine liturgique.

---

La plupart des objets, reliques ou talismans, étudiés dans ce second chapitre ont appartenu ou appartiennent encore à des temples, des églises, des chapelles, aux trésors de quelque cathédrale ou de quelque monastère, à des sacristies sacerdotales ou monastiques.

Tous sont tombés du ciel ou plutôt en proviennent. Presque tous ont été apportés par des personnages surnaturels, d'aucuns en sont descendus seuls mais au milieu d'un éclat ou d'une lumière entièrement céleste.

Dans le cours de notre exposé nous essaierons d'indiquer l'origine réelle de toutes ces merveilles miraculeuses; réservant jusqu'au terme nos conclusions générales à telle fin que le lecteur puisse constater qu'elles ressortent véritablement des faits.

Ceux-ci sont d'ailleurs tellement curieux et singuliers, parfois même gracieux et poétiques que le lecteur ne regrettera point cette longue route préliminaire.

*La ceinture de la ville.* Nous empruntons les lignes suivantes à un opuscule de pieuse propagande qui rapporte d'ailleurs assez exactement la tradition qui courait au sujet d'un cordon qui servit à lier la peste en la ville de Valenciennes :

*La ceinture de la ville :* « En l'an 1008, la ville de Valenciennes fut ravagée par une horrible peste qui fit périr en quelques jours environ 8,000 personnes... Un pieux ermite que les plus anciens annalistes nomment Bertholin vivait en ce temps-là au village de Pont près d'une chapelle dédiée à la sainte Vierge, non loin de l'endroit où fut bâtie l'abbaye de Fontenelle. Pénétré de douleur à la vue de l'état malheureux de ses compatriotes, il mit en œuvre tous les moyens que la charité la plus ardente lui suggéra, pour obtenir du Ciel la cessation du fléau. Prières, veilles, larmes, macérations, il n'épargna rien pour toucher Marie en faveur de tant d'infortunés.

« Un jour qu'il invoquait la Reine des anges avec une ferveur nouvelle, elle daigna lui apparaître dans sa propre cabane : « Va trouver mon peuple de Valenciennes, lui dit-elle; annonce-lui que j'ai désarmé mon fils. La nuit qui précédera la *fête de ma Nativité*, mon peuple saura que ses vœux sont montés jusqu'à moi et que j'ai écouté le cri de sa détresse. Que mes serviteurs se rendent alors sur les murailles de la ville, ils y verront des merveilles.

« Le 7 septembre, au déclin du jour, les remparts, les tours de la ville, toutes les éminences, étaient couverts d'une foule considérable impatiente de voir l'effet des promesses célestes. Tous, les yeux fixés au Ciel, le cœur palpitant, étaient dans l'attente du prodige. Vers minuit, les ténèbres s'écoulaient par degrés pour faire

place à une lumière éblouissante, au milieu de laquelle apparaît Marie, environnée d'une clarté qui réjouit les regards, sans les éblouir. Une troupe d'anges l'accompagnent. *Elle tient à la main un immense cordon rouge*; un des esprits célestes qui lui font cortège en prend l'extrémité, et, d'un vol rapide, fait le tour de la ville en laissant tomber sur son passage, le cordon miraculeux qui forme bientôt autour de Valenciennes comme une ceinture protectrice. L'auguste messenger rejoint alors la troupe angélique et la vision disparaît. La peste cesse à l'instant et les malades se trouvent subitement guéris.

« La sainte relique apportée par Marie fut enfermée dans un coffre de bois doré garni de divers ornements en argent; on la déposa dans une petite chapelle bâtie par Charlemagne et dédiée à la Sainte Vierge. Ce sanctuaire devint bientôt trop étroit; aussi la comtesse Richilde et son fils Baudouin II de Jérusalem firent construire sur le même emplacement la magnifique église de Notre Dame la Grande pour perpétuer le souvenir du miracle: elle subsista jusqu'à la révolution.

« On institua peu après le prodige une confrérie dont les membres furent appelés *Royés* à cause des raies ou bandes qu'on remarquait sur le costume primitif qu'ils adoptèrent. Dans la suite, les gentilshommes formèrent une association spéciale qui prit le nom de confrérie des *Damoiseaux*. Actuellement, les deux confréries sont confondues dans celle de Notre Dame du Saint Cordon.

« La châsse qui contenait le Saint-Cordon fut renouvelée à diverses reprises dans le cours des siècles et chaque fois la translation de la relique si chère aux Valenciennois se faisait avec une solennité extraordinaire. Les procès-verbaux de cette solennité étaient signés des noms les plus autorisés, tant parmi le clergé que parmi la noblesse du pays. Pendant la Révolution, le Saint Cordon qui avait échappé à la rage des Huguenots fut détruit avec la châsse qui le renfermait.

« Au rétablissement du culte, en souvenir du bienfait de Marie, on fit faire une statue de la sainte Vierge tenant un cordon que des anges, aux ailes déployées, reçoivent dans ses mains avant de prendre l'essor: l'ermite est à ses pieds, en prière. C'est cette statue vénérée que l'on porte à la procession annuelle <sup>1</sup>. »

Que ce miracle soit né de l'exégèse indirecte d'un rite, cela n'est pas douteux. Quand éclatent les grandes pestes du xiv<sup>e</sup> siècle, les consuls de Montpellier décident qu'on ferait brûler dans la chapelle de Saint Sébastien un rouleau de cire capable d'entourer la ville et ses murs <sup>2</sup>.

Il est vrai que nous ignorons si l'on fit en réalité la cérémonie préalable d'entourer la ville mais une pratique toute semblable persiste encore au Liban.

« Dans les calamités publiques, famine, guerre, menace d'épidémie, les chefs de famille se réunissent près d'une église de Mariam (la Sainte-Vierge), apportant chacun un voile, qui en coton, selon la générosité ou la fortune. De ce monceau de linge on fait une immense torsade; parfois on se contente d'attacher bout à bout les foulards, puis on applique à mi-hauteur et tout autour de l'église la couronne d'étoffe; le mal est ainsi lié <sup>3</sup>. »

1. *Notice sur N. D. du Saint Cordon* suivie de prières et cantiques chantés dans la procession, Valenciennes, Giard, 1891, in-18, p. 3-7. — Cf. *Mémoires de la procession de la ville de Valenciennes* composés par sire Simon Le Boucq, escuyer, ancien prévôt de la dite ville, écrits en 1633 publiés d'après le manuscrit original de la bibliothèque de Mons accompagnés d'une étude. etc. par Maurice Bauchond, Valenciennes, 1908, in-8°, lig.

2. MÂLE, *L'Art religieux de la fin du moyen âge*, A. Colin, 1903, in-4°, p. 191.

3. J. GOUDARD. S. J. *La Sainte Vierge au Liban* P. Bonne Presse, s. d. 1908), in-4°, p. 508: Le P. J. Goudard propose deux explications de ce rite dont la première est tout à fait inacceptable. On enchaînerait ainsi le saint comme jadis les anciens enchaînaient leur palladium. « Peut-être est-ce tout simplement, dit-il en second lieu, pour garantir le lieu saint de la contagion ou d'un

A Valenciennes, aussi, le cordon sacré a lié la peste; mais de plus il a été déposé en qualité d'ex-voto, de même qu'en Bretagne, les rats-de-cave et en Bavière les chaînes de fer<sup>1</sup> dont on s'est servi pour entourer l'église. Lorsque plus tard on retrouva ce vœu étrange, alors qu'on avait sans doute oublié le sens du rite ancien, la piété des fidèles ou de quelque pasteur imagina la gracieuse légende que nous avons rapportée.

La ligature des maladies ou des calamités est une pratique qui se rattache évidemment à la magie sympathique. Parfois même dans le christianisme elle impliqua nettement l'idée de lier le démon principe de tous les maux qui affligent notre humanité. La ceinture de Saint Fursy conservés par des moines anglais liait *l'esprit de fornication* lorsqu'on l'appliquait sur les reins de ceux qui en étaient affligés<sup>2</sup>. On délivra jadis un possédé en le liant avec un lien, fait de la paille sur laquelle avait dormi Saint Germain d'Auxerre<sup>3</sup>. La ceinture de Sainte Marguerite lie les douleurs et les accidents qui pourraient survenir aux femmes enceintes et aux femmes en couches. De même les ceintures de Sainte Marie d'Oignies, de Sainte Honorine, de Saint Robert de Newminster. Au reste, et ceci nous ramène à notre poursuite, on connaît de semblables ceintures qui nous sont venues du ciel.

*La ceinture des malades et particulièrement des femmes enceintes.* — On conservait jadis à Palerme, un cordon grâce auquel la Vierge avait guéri une femme paralytique. Cette bonne mère, en ceignant cette misérable de ce cordon bienfaisant, lui avait ordonné de le déposer dans l'église où elle trouverait une image qui lui ressemblerait entièrement. Ayant trouvé cette image dans l'église des Ermites de Saint Augustin, elle y laissa ce lien qui depuis lors a produit de nombreux miracles et merveilleusement soulagé les femmes en couches<sup>4</sup>.

Dans la cathédrale de Dorlhès en Catalogne (Dortusa in Catalaunia), on conserve un cordon que la Sainte Vierge apporta à un vénérable prêtre de cette même église. Elle apparut entourée des Splendeurs, des Anges et des Saints et lui remit ce gage précieux qu'elle aurait, croit-on tissé de ses mains, tandis qu'elle était sur la terre. Cette ceinture soulage merveilleusement les femmes enceintes dans le travail de l'accouchement<sup>5</sup>.

Ces diverses légendes supposent évidemment une ancienne pratique rituelle sur laquelle elles se sont greffées. Les sorciers du Bourbonnais ceignent encore le malade d'un linge ou d'une simple serviette en disant : *Ceinture, préserve ce malade*<sup>6</sup>.

**BATONS DE COMMANDEMENT.** — Les prêtres du Thibet ont une arme sacrée qu'ils doivent tenir en main quand ils procèdent aux exorcismes, aux purifications et

danger quelconque » *ibid.*, note 4. — Il nous semble beaucoup plus probable que la ceinture de l'église a été substituée à la ceinture de la ville.

1. Cf. VAN GENNEP, *La Ceinture de l'Église dans Religions, Mœurs et légendes*. P., Mercure, 1908. in-12, p. 7 à 13.

2. Rebadeneira, 16 janvier.

3. BAILEY, *Des vies des Saints*, 31 juillet.

4. ALOYSIUS TORRELLUS. *Histor. Ord. Saint August.*, ann. Christi 438 — et BAGATTA, *Admiranda Orbis Christiani*, 1693, in-8, t. 1, p. 32.

5. BAGATTA, *Admiranda* 1, 33. Il y a de nombreuses ceintures de la Vierge toutes également propres à soulager les femmes qui sont dans une situation intéressante. D'après Nicéphore quand les anges emportèrent la Sainte Vierge, elle laissa tomber sa ceinture que Saint Thomas s'empressa de ramasser. Il ajoute que cette ceinture fut transportée à Constantinople vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle. Les Grecs font toujours le 31 d'Avril la fête de la ceinture de la Mère de Dieu. Cette ceinture<sup>3</sup> passa de Constantinople à Soissons en l'année 1205; et elle y reçut bientôt un grand culte. On la conservait également à N. D. de Paris dans un reliquaire de cristal et on la vénérait à Chartres; on la voit encore à N. D. de Montserrat, à Assise et à Prato en Toscane.

6. F. PÉROU, *Folklore Bourbonnais*. E. Leroux, 1908, in-18, p. 26.

aux consécérations si nombreuses dans le culte lamaïque. Cette arme est le Dordje ou foudre. Elle consiste en une poignée ou manche cylindrique terminée à ses deux extrémités par cinq pointes dont les quatre latérales s'incurvent et se rapprochent de celle du milieu. Cet instrument est fait sur le modèle du Vajra d'Indra tombé miraculeusement du ciel et conservé dans le monastère de Sera <sup>1</sup>.

Ne peut-on voir dans cette arme liturgique une sorte de bâton de commandement analogue à certaines pièces préhistoriques <sup>2</sup>? En tous cas on peut la rapprocher de la lance ῥόζο qui était adorée à Chéronée, comme le sceptre de Zeus. Pausanias nous apprend qu'elle passait pour l'œuvre du forgeron divin Hephaestos. Ce sceptre n'avait pas de temple, mais on lui nommait tous les ans un prêtre qui le gardait dans sa maison <sup>3</sup>. Bien entendu on croyait généralement qu'il venait des cieux.

Les bâtons de commandement des grands conducteurs d'hommes, ex-voto ou bâtons rituels, qui passèrent pour tels furent assez naturellement transformés en reliques; ce fut le cas pour le sceptre de Priam, l'un des sept gages de salut de l'Empire romain <sup>4</sup>, le bâton augural de Romulus <sup>5</sup> le bâton de Bouddha que l'on conserve encore <sup>6</sup> et la baguette miraculeuse de Moïse <sup>7</sup>.

On pourrait d'ailleurs rapprocher également du dordje tibétain la crosse épiscopale de nos évêques. S. Gebhard, évêque de Constance, très dévôt à la Vierge aurait précisément reçu de la Mère de Dieu une crosse miraculeuse, gage de sa future dignité pastorale <sup>8</sup>.

ÉPÉES ET LANCES. — Il y a eu nombre d'armes, lances, épées, haches d'arme ou épieux qui reçurent un culte <sup>9</sup>; mais on en connaît peu que l'on ait considérés comme tombés du ciel.

« Chryserme de Corinthe, dans ses Péloponésiaques, raconte l'histoire suivante : Persée, en traversant les airs, laissa tomber sur le sommet de cette montagne la garde de son épée. Gorgophonius, roi des Epidauriens, ayant été chassé de son trône, Poraele lui ordonna de parcourir les villes de l'Argolide et d'en bâtir une dans le lieu où il trouverait la garde d'un glaive. Arrivé au mont Argium il y trouva celle de Persée, qui était d'ivoire et y construisit une ville qu'il nomma Mycène (Mycès en grec veut dire : la garde d'une épée) à cause de cette aventure <sup>10</sup>. »

N'était-ce pas une arme venue des cieux que le glaive d'Attila. S'il faut en croire Jourandès, ce glaive qui décidait du sort des batailles était précisément le glaive de Mars <sup>11</sup>.

1. L. DE MILLOUE, *Bod Youl ou Thibet, Le Paradis des Moines*, E. Leroux, 1906, in-8°, p. 253-254.

2. Le Dordje est non moins étroitement apparenté à la hache : l'antique pierre de foudre « Dans le Rig-Veda, Indra est armé aussi souvent que du Vajra d'une hache de pierre ou de bronze fabriquée par l'artisan divin Trachtri » L. DE MILLOUE, *Confér. au Musée Guimet*, 1898-1899, E. Leroux, 1902, in-12, p. 146. Le Vajra sert encore de sceptre rituel aux annamites. G. DEMONTIER : *Le Rituel funéraire des Annamites*, Hanoi, 1902, in-4°, 34.

3. PAUSANIAS, IX, c. 40, § 6.

4. SERVIVS, *Ad. Æ.* VII, 188, cf. F. CANCELLIERI, *Le sella cose fatali di Roma Antica*, Roma, 1812, p. in-8°.

5. CIC. *De div.*, I, 17-30. — PLUT., *Camill.*, 32, *Dionys.*, 14, 3. — VAL. MAX., I, 8, 11.

6. DEMONTIER, *Le Symbole, les Emblèmes, les Accessoires du Culte chez les Annamites*, P. Leroux, in-12, p. 168.

7. P. SAINTYVES, *Les Saints successeurs des Dieux*, P. Nourry, 1907, in-8°, p. 43.

8. MARRACUS, *In Anlis Marianis*, cap. 7, § 8.

9. J. TOULAIN, *Etudes de Mythologie et d'Histoire*, P. Hachette, 1909, in-12, p. 170-171.

10. PLUTARQUE, *Sur la Dénomination des Fleuves*, XVIII, 71.

11. JOURANDÈS, c. XXXV. Il faut toutefois observer que l'on appelait parfois de ce nom des armes consacrées à Mars et considérées comme le simulacre du dieu. Tel était le cas chez les Scythes, HERODOTE, IV, 62.

Les *Hastae Martiae* romaines, ou lances de Mars <sup>1</sup>, qui étaient considérées comme doublement sacrées et devaient être soustraites aux regards de la foule. Leurs mouvements comme ceux des bétyles avaient une signification prophétique <sup>2</sup>.

Nul texte ne dit qu'elles tombèrent du ciel, mais il y a tout lieu de penser que telle était la croyance commune.

BOUCLERS CÉRÉMONIELS. — Sur la demande de Numa, Faune et Picus ayant arraché Jupiter à sa demeure céleste par leurs conjurations : « On vit trembler le sommet de l'Aventin et la terre s'affaisser sous le poids du maître de l'Olympe. Numa demanda alors au dieu de lui enseigner l'expiation de la foudre. Non seulement celui-ci lui accorda sa demande, mais il lui promit de lui envoyer, dès l'aurore prochaine, un gage infaillible du salut de l'empire.

Le lendemain « la terre était encore humide de la rosée du matin, lorsque le peuple se rassembla devant le palais de son roi. Numa s'avance et prend place au milieu sur un trône d'érable : autour de lui une foule innombrable garde un silence respectueux : Phébus ne montrait encore qu'un coin de sa face à l'horizon ; les esprits tremblants étaient agités par la crainte et l'espérance. Le cœur ferme et se couvrant la tête d'un voile blanc, il élève vers le ciel ses mains si connues des dieux « O Jupiter ! dit-il, voici le temps marqué pour tes promesses, viens accomplir ta parole sacrée. » Comme il parlait, le soleil avait inondé la terre de ses feux : tout à coup un bruit formidable ébranle les pôles du monde : trois fois le tonnerre éclate dans un ciel sans nuage, trois fois la foudre est lancée par Jupiter. Croyez ce que je raconte ; ce sont des prodiges, mais ce sont des faits. Le milieu du ciel commence à s'entr'ouvrir ; roi et peuple baissent les yeux. Alors doucement porté par un vent léger, un bouclier tombe : un cri unanime s'élève de l'assemblée. Le roi ramasse le présent des dieux, après avoir immolé une génisse, dont la tête n'avait jamais fléchi sous le joug ; il lui donne le nom d'Ancile, parce qu'il est taillé de tous côtés et que l'œil n'y aperçoit aucun angle. Alors se souvenant que le destin de l'empire y est attaché Numa, imagine un artifice ingénieux : il ordonne de fabriquer plusieurs boucliers d'une forme semblable, afin d'embarrasser, par l'incertitude, l'œil d'un ennemi perfide. Mamurius, aussi distingué par ses mœurs, que par ses talents dans son art, mit la dernière main à cet ouvrage. « Quelle récompense veux-tu ? lui dit ce prince généreux. Tu connais la fidélité de mes promesses : tu obtiendras toutes les demandes. » Les *Saliens* dont le nom vient de sauter avaient déjà été institués par Numa, qui leur avait donné des armes et des chants sur une mesure prescrite « Je ne demande autre chose que la gloire, dit Mamurius : qu'à la fin de leurs chants les *Saliens* répètent mon nom ». C'est pour acquitter cette dette antique que nos prêtres encore aujourd'hui célèbrent Mamurius <sup>3</sup> ».

Ce récit d'Ovide n'a évidemment rien d'historique <sup>4</sup> *Mamurius* n'est autre que le dieu *Mamers* ou Mars. On n'a pas institué le collège des *Saliens palatins* dans le but de garder les boucliers sacrés car alors dans quel but aurait-on établi le collège des *Saliens collini* auxquels le bouclier authentique n'avait pas été remis ? Voici, dit Marquardt, une explication plus plausible. Après la fondation du collège, les armes sacrées des prêtres ne tardèrent pas à obtenir une certaine vénération surtout

1. JORDAN, *Revue de l'Hist. des Relig.*, 1887, t. XVI, p. 332.

2. *Aulu Gelle*, 4, 6, 2.

3. OVIDE, *Fastes*, III, 373-392. Trad. Personneaux, in-12, p. 109-111.

4. Le R. P. Placet prétend qu'il s'agit bien d'une véritable histoire mais que le palladium fut apporté par un démon qui avait pris la forme de la nymphe Egérie. R. P. PLACET, *La superstition du temps reconnue aux talismans*, P. Alliol, 1667, in-12, p. 25-26.

parce qu'en cas de danger elles s'agitaient d'elles-mêmes pour prophétiser comme faisait les lances de Mars dans la Regia »<sup>1</sup>.

PALLADIA. — Sur un vase à figures rouges de Mégare, on voit un Palladium formé d'un pieu surmonté d'un casque, revêtu d'une tunique et armé de la lance et du bouclier double orbiculaire<sup>2</sup>.

Ce Xoanon armé n'est évidemment pas autre chose qu'un trophée ou ex-voto de victoire ; et il n'est pas douteux que ce Palladion primitif a servi de modèle pour les simulacres à gaines, qui préparèrent les Athéna aux jambes séparées.

Un trophée, soutenu par quelque xoanon informe de bois ou de pierre, fut probablement le point de départ de tous les Palladia grecs et la légende de l'origine céleste ne s'appliquait-elle point d'abord uniquement au xoanon brut qu'une piété ingénieuse eut l'idée d'habiller? Les Bétyles ne furent-ils pas dans maintes circonstances revêtus de voiles et ne devait-il pas naturellement venir à l'esprit d'habiller d'humaine façon un bétyle dressé?

BOUCLIERS VOTIFS. — Les Grecs et les Romains avaient l'habitude de suspendre dans les temples des boucliers transformés en ex-voto et ornés d'inscriptions rappelant une victoire<sup>3</sup>.

Cette coutume s'est perpétuée dans le christianisme<sup>4</sup> et explique sans doute les reliques que l'on conservait à Saint-Julien de Tours, à savoir le bouclier et le bracquemard (lance) de Saint-Michel. Les dimensions minuscules de ces objets<sup>5</sup>, (le bouclier était de la grandeur d'une soucoupe), indiquent suffisamment leur origine votive.

Quelques temps après que Clovis eût été baptisé par saint Rémi, trois lis d'or ou plutôt trois lis d'une merveilleuse couleur de saphir constellé de points d'or descendirent des régions élevées des cieux, ainsi que l'attestent les antiques historiens des Francs. L'événement se produisit dans le pays qui s'étend entre les résidences royales de Saint-Germain-en-Lai et de Montjoye à sept milles environ de Paris. Il s'y élève aujourd'hui, disait A. Wichmans, une abbaye de chanoines de l'ordre des Premontrés appelée Joie de la vallée ou vulgairement Joye en val<sup>6</sup> parce que c'est là qu'apparemment descendirent les messagers ailés du Dieu tout-puissant et là encore que les rois firent passer les lis dans les armes de France. Elles comportaient auparavant trois crapauds (1) ou selon Paul Emile et quelques autres

1. MARQUARDT, *Le Culte chez les Romains*, II, 162; cf. Les références résumées dans les notes 1 à 6 — L. LACHOIX, *Recherches sur la Religion des Romains d'après les Fastes d'Ovide*, P. Joubert, 1846, in-8, p. 179, avait déjà développé les mêmes hypothèses.

2. JAUX, *De Antiq. Minerv. simul.*, pi. III, 2, a été reproduit également dans *Daremberg et Saglio*, v<sup>o</sup> *Minerva*, p. 1924, fig. 5037.

3. PAUS., X, 19, 4. — SÆT., *Nero* 44. — Cf. ABBÉ MASSIEU, *Dissertation sur les boucliers votifs dans Histoire de l'Académ. Royale des Inscript. et Belles-Lettres*, P., 1717, t. I, p. 177-190.

4. FONTANINI, *De disco votivo veterum Christianorum de orbiculis seu de thoracibus et clypeis, in quibus olim votivæ imagines pingi aut cœlari consueverant*, etc., in-8<sup>o</sup>.

5. *Dict. des Reliques*, II, 201.

6. Joye en Val, Gaudium vallis ou Essartorum Capella (Seine-et-Oise). « Abbaye de l'ordre des Premontrés fondée l'an 1221 par Barthélemy de Boia, chambellan de France. Elle était du diocèse de Chartres. Le roi Philippe-Auguste qui la dota avec munificence est aussi regardé comme son fondateur. C'est pourquoi elle avait pour armes, comme les rois de France, un écu avec trois fleurs de lis d'or. Cette abbaye fut unie l'an 1697 à l'abbaye de Chartres ». *Gallia Christiana*, VIII, 4336 et *Annal. Prémont.*, t. I, col. 703.

7. Chifflet soutient avec passion que les armes de la France primitive portaient trois crapauds; cf. *Lilium franciscum veritate historica, botanica et heraldica illustrata*, Anvers, in-8<sup>o</sup>. De Montmerqué pense au contraire que ces trois crapauds sont une invention relativement moderne. Cf. *Dissertation sur la prétendue supposition du petit roi Jean*, Paris, 1844, in-8<sup>o</sup>, p. 28.

trois couronnes. Aujourd'hui encore en témoignage du miracle on conserve (dans l'abbaye), disait encore Wichmans, un bouclier orné de ces trois fleurs de lis <sup>1</sup>.

Le bouclier que l'on conservait dans le Monastère des Premoutrés et qui provenait vraisemblablement d'un don royal fut sans doute l'origine de toute cette légende filiale.

LES AMPOULES. — Tout le monde connaît la légende de la Sainte Ampoule qui aurait été apportée par une colombe, d'autres disent par le Saint Esprit lui-même, sous forme de colombe pour le baptême de Clovis.

Dans mon livre sur *Les Saints successeurs des Dieux*, j'ai essayé d'établir l'origine iconographique de cette invention épiscopale <sup>2</sup>; mais il reste à expliquer à quelle sorte d'ampoule fut appliquée cette pieuse tradition. Prosper Tarbé, qui a étudié avec soin les anciennes reproductions et descriptions de ce petit monument, écrit : « Il me semble qu'on peut croire, sans crainte de se tromper que notre relique était l'une des fioles qui avait servi à Saint Remi soit pour baptiser Clovis, soit pour donner aux chrétiens de son temps les saintes onctions qui font partie du sacrement. Cette fiole était conservée dans le tombeau de saint Denis avec son bâton pastoral. Ne méritait-elle pas une place à part si elle avait eu l'origine qui lui était faite par la tradition ? »

Je pense également que la sainte ampoule n'est qu'une vulgaire burette baptismale qui, après avoir servi à l'église de Reims, fut déclarée être celle que désignait la légende inventée par Hincmar.

Dom Martenne écrivait dans l'histoire manuscrite de Marmoutier dont l'original est à la Bibliothèque Nationale : « L'on garde encore à Marmoutier une *Sainte Ampoule* pleine d'une espèce de baume, qu'on prétend avoir été apportée (à saint Martin) par un ange pour le guérir de ses blessures. Elle se conserve dans un petit reliquaire d'or et sert tous les jours d'instrument à la guérison de plusieurs malades qui viennent de fort loin implorer l'assistance du saint et recevoir du secours par l'attouchement de cette ampoule. Elle servit pour le sacre de Henri IV, roi de France, qui n'ayant pu se transporter à Reims, selon la coutume, voulut être sacré à Chartres avec la Sainte Ampoule de Marmoutier. »

La copie du manuscrit de Dom Martenne que l'on conserve à Tours a été annotée par un ancien bibliothécaire de cette ville, M. Chauveau. On y lit ces lignes : « La petite fiole de verre que l'on appelle la *sainte Ampoule* n'est pas entièrement pleine et ne doit pas l'être puisqu'on s'en est servi au sacre de Henri IV. La matière qu'elle contient est rougeâtre et figée. Il n'est point de monument qui constate que ce soit un baume apporté par saint Martin. Il y a plus d'apparences que c'était de l'huile bénite par ce saint, dont il se servait quelquefois pour guérir les malades. Quelques personnes pieuses pensent que ce n'est en effet que de l'huile du sépulchre de saint Martin » <sup>3</sup>. Elle fut brisée en 1793.

Enfin quelques légendaires racontent que, tandis que saint Thomas de Cantorbéry était réfugié en France, la Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, lui apporta une sainte ampoule ou fiole pleine d'une huile aussi admirable que celle de Reims; on ne sait pas pour quel usage. Mais lorsque le duc de Lancastre eut fait enfermer le roi Richard dans la tour de Londres, et se fut emparé de la couronne, il se fit sacrer avec l'huile de cette sainte ampoule <sup>4</sup>.

1. AUGUSTINES WICHMANS, *Apotheca Spirit.*, cap. 21.

2. SAINTYVES, *Les Saints successeurs des Dieux*, P. Nourry, 1907, in-8, p. 137-144.

3. P. TARBÉ, *Trésors des églises de Reims*, p. 199.

4. Ces deux citations sont empruntées à L'ABBE BOURASSE, *Dictionnaire d'archéologie sacrée* P. Migne 1851, in-4° t. 211-212.

5. BAGARVA, *Admiranda orbis Christiani* I, 31 d'après THOMAS WALSHINGAM.

Il est de toute évidence que ces deux dernières traditions ne sont que des imitations de la légende rémoise et que tous ces vases à onctions soi-disant apportés des cieux ne sont que de quelconques vases liturgiques : ampoules à eulogies ou burettes baptismales <sup>1</sup>.

**CROIX ET ORIFLAMMES PROCESSIONNELLES.** — Chacun connaît l'histoire du labarum de Constantin; un prodige plus merveilleux est celui qui arriva en faveur des Allemands. « Un ange apporta du ciel, à Ulrich, évêque d'Augsbourg, la croix qui devait guider l'armée nationale contre les Hongrois. Il s'agit de la bataille du Lech, où les barbares qui menaçaient Augsbourg furent taillés en pièces par les troupes d'Othon que le saint évêque accompagnait durant le combat. Cette croix d'or est conservée, en souvenir de la victoire, dans l'abbaye de Sainte-Afre et de Saint-Ulrich <sup>2</sup>. »

Cette tradition dérive probablement d'une autre tradition plus ancienne. On vénéra longtemps dans un monastère du diocèse d'Augsbourg une croix d'or qui avait été jadis apportée par un ange à Charlemagne et avait conduit maintes fois ses troupes à la victoire <sup>3</sup>.

L'évêque et le diocèse d'Augsbourg forment le lien entre les deux traditions.

On rapporte qu'un carré d'étoffe de soie rouge, semblable aux pavillons ou aux guidons militaires, fut envoyé par le ciel au milieu d'une lumière éblouissante, afin de servir aux rois de France dans leurs expéditions contre les ennemis de la foi chrétienne. C'est à cette sorte de vexillum que l'on donna le nom de flamme d'or ou oriflamme. Elle fut longtemps conservée dans l'abbaye de Saint-Denis; mais, lorsque les rois voulurent en abuser pour aller combattre d'autres chrétiens, l'oriflamme disparut. L'oriflamme que l'on conservait au xvii<sup>e</sup> siècle dans le trésor de saint Denis n'était qu'une copie de l'oriflamme céleste, mais consacrée par l'évêque et par l'abbé du monastère <sup>4</sup>.

Il est fort vraisemblable que cette oriflamme portait la croix. Dans une légende parallèle, une croix descendue du ciel est qualifiée d'oriflamme <sup>5</sup>.

**PALMES PROCESSIONNELLES.** — Méliton rapporte que, 22 années après la mort du Christ, la Vierge prise d'un violent désir de revoir son fils languissait et traînait dans les larmes une vie douloureuse. Un ange environné d'une lumière resplendissante vint à elle et après avoir renouvelé les paroles de la Salutation, lui dit : Voici que je t'apporte une branche de palmier cueillie dans le paradis de Dieu, tu la feras porter devant ton cerceuil. Dans trois jours tu monteras dans les cieux car voici que ton fils t'attend avec les Thrones et les Anges et toutes les Vertus des Cieux. Le divin Cosmas, parlant de cette palme, dit que ses feuilles resplendissaient comme l'étoile du matin et j'avoue en avoir vue un petit fragment chez un

1. On connaît d'ailleurs une histoire d'ampoule miraculeuse envoyée par le ciel pour remplacer une ampoule à eulogie qui s'était brisée. L'ampoule contenait de l'huile prise au tombeau de saint Cajetan et le fait se passe à Cumès près de Naples. *Syl. os Histor. Cler. Reg. Pars 3 A lib. 10*, cité par BAGATTA I, 30.

2. CAMIER, *Caractéristiques* I, 37, et pour un parallèle *ibid.*, I, 41.

3. BAGATTA, *Admiranda* II, 192.

4. BAGATTA, *Admiranda orbis Christian.*, I, 30 d'après Guagninus.

5. « CRUX e celo demissa et populo Brixiano quam auream flammam ipsi vocant. » SIGNIUS cap. 2 cité par BAGATTA, *Admiranda orbis Christian.*, II, 192. L'auteur de « *Les Béliers de l'Italie* » (Leide Van der Aa, 1709, VI, 152-153) qui la vit au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle rapporte que c'était un petit étendard de couleur bleu céleste avec une croix rouge dans le milieu et qu'on tenait cette relique pour la croix qui apparut à Constantin. Lorsque PÈTRE RAVEL la vit à son tour au xix<sup>e</sup> siècle la même relique s'était transformée en une croix de cristal couleur aurore et quelques personnes prétendaient encore qu'il s'agissait bien là de la croix qui apparut à Constantin. *Voyage Hist. . . . de l'Italie*, P. 1818, in-8<sup>o</sup>, I, 96.

gouverneur royal, qui brillait à la façon d'une éclatante étoile d'argent et son aspect augmentait la dévotion de ceux qui la contemplaient <sup>1</sup>. »

Ce fragment de palme céleste n'était sans doute qu'un morceau de mica ou de toute autre pierre brillante et cette légende devrait se ranger parmi celles de la première série; mais elle est trop apparentée aux suivantes qui se sont évidemment greffées sur des palmes liturgiques.

On conservait jadis un monastère de Sainte Marthe à Milan une palme argentée ou plus exactement une branche d'olivier que l'une des religieuses de ce couvent avait reçue de la Vierge le jour des Rameaux. Elle devait lui servir de témoignage pour attester que Véronique de Binaseo était bien véritablement au nombre des Bienheureuses <sup>2</sup>.

Le confesseur de la vénérable sœur Lucie Paratici lui ayant défendu d'aller recevoir la branche d'olivier béni que l'on distribuait le dimanche des Rameaux, le Seigneur Christ lui-même voulut lui en porter un rameau céleste dont on conserve encore dévotement quelques feuilles au monastère de Sainte-Croix (Ordre des Augustines) dans la ville de Breseia (Italie) <sup>3</sup>.

Je pense cependant que ce que l'on rapporte de la Bienheureuse Aldegonde qui reçut une palme et un vêtement de la main des Anges <sup>4</sup> a dû être inspiré par une peinture de l'âme se rendant au Paradis tandis que les anges s'avancent portant la palme de la victoire et quelque vêtement de gloire <sup>5</sup>. Le vêtement couvert de pierres précieuses qu'aurait reçu du ciel la Bienheureuse Claire d'Inda de l'ordre de Saint-Dominique doit sans doute s'expliquer de même par un image littéraire ou proprement iconographique <sup>6</sup>.

ROSAIRES, CROIX ET MÉDAILLES. — Les pèlerins professionnels, ou encore ceux que j'appellerais volontiers les pèlerins au long cours, adoptaient volontiers un costume caractéristique. On peut considérer comme très vraisemblable que ce sont eux qui importèrent le rosaire d'Orient en Europe et que ce sont eux également qui popularisèrent l'habitude de porter en évidence des médailles et des crucifix.

En l'année 1261, un certain Laurent, religieux pieux et zélé, persistait dans une ardente prière tandis que ses frères reposaient. Son ange gardien lui offrit une década du Rosaire. Il mourut peu de mois après à Dun <sup>7</sup>.

Je pense que l'on peut rapprocher de ce trait celui que l'on rapporte à propos d'un mécréant napolitain : Affligé de la peste et sur le point de mourir, il s'adressa à Saint Cajetan dans le culte n'est guère en moins grand honneur que celui de Saint Janvier. Dans la même nuit, Saint Cajetan lui apparut et lui remit neuf graines d'olivier en lui disant qu'il devait les remettre à sa mère. Au matin, le malade appela sa mère, lui conta sa vision, et lui remit les grains miraculeux. Celle-ci comprit aussitôt ce mystère et ayant dit neuf ave maria obtint la guérison de son fils <sup>8</sup>.

Le 18 juin 1594, N. D. apparut à Saint-Agnès du mont Politian, à qui elle laissa, dit-on, une petite croix qu'on montre encore aujourd'hui en grande solennité <sup>9</sup>.

1. BAGATTA, *Admiranda Orbis Christiani*, d'après MELITON (évêque de Sardes) *Opera*, Tome III. Lib. 13, Hom. 3.

2. ISIDORE D'ISOLANO, *Vie de la Bienheureuse Véronique*, Liv. II, ch. 17.

3. BAGATTA, *Admiranda*, I, 32.

4. BAGATTA, *Admiranda*, I, 30.

5. Sur les jardins célestes cf. *Arbres* dans D. CANUOL, *Dict. de Liturgie*, I, 2<sup>e</sup> p. 2693-2698.

6. BAGATTA, *Admiranda*, I, 30.

7. HENRIQUEZ, *Menolog. cisterciense*, 28 septembre.

8. PEPE, *Mirabilia S. Cajetani*, m. 49.

9. *Kalendarium Marianum* à cette date.

Par l'entremise de saint Jean, le disciple bien-aimé, sainte Colette (1380-1477) reçut du ciel une croix d'or renfermant une relique de la vraie croix que l'on conserve encore au monastère de Poligny <sup>1</sup>. C'est une croix d'or de la grandeur et de la forme de celles que portent les évêques.

Un prêtre, en reposant le calice après l'élévation, aperçut sur le corporal une croix d'or admirablement ouvragée et accompagnée d'une sorte de carte de visite de la Vierge qui contenait ces mots : « Porte cette croix de ma part à mon ami Walter ». Aussitôt le sacrifice achevé, le prêtre docile et étonné porta cette croix et cette carte au Bienheureux Walter. L'éclat de ce bijou était si grand que toute sorte d'or pâlisait à côté de lui. Il fut longtemps conservé en Hollande <sup>2</sup>.

On dit que, en 1183, la Sainte Vierge apparut à un ouvrier et lui remit une médaille du Sauveur, sans doute comme modèle <sup>3</sup>.

LE VOILE DES MONIALES. — Au moment où une vierge nommée Franca Placentina recevait le voile des mains de son abbesse, on put voir avec stupeur le voile sacré soudainement enlevé et remplacé par un voile céleste <sup>4</sup>. Cette glorification du voile des moniales se retrouve chez une sainte qui n'était cependant point religieuse, mais dont la vie est emplie de merveilles.

« Lydwine, conduite par son bon ange, allait assez souvent au Paradis rendre visite à la Vierge. Celle-ci la traitait alors en enfant qu'on gâte, la questionnait et s'amusait de l'ingéniosité de ses réponses.

« Une nuit, elle lui dit d'un ton sérieux :

— « Comment se fait-il, ma chère petite, que vous soyez arrivée ici, dans une tenue si négligée ? Vous n'avez pas même sur le front un voile !

— « Ma chère dame Marie, balbutia Lydwine interdite, mon ange m'a emmenée telle que j'étais ; je n'ai du reste à la maison ni robe, ni voile, puisque je suis toujours couchée <sup>5</sup> !

— « Eh bien, proposa en souriant la Vierge, voulez-vous que je vous donne ce voile-ci ?

« Lydwine contemplant ce voile que lui tendait la Mère ; elle mourait d'envie de l'accepter, mais elle craignait de déplaire à Jésus, en contentant son propre désir et elle interrogea du regard son ange qui détourna les yeux.

« De plus en plus intimidée, elle murmura : mais il me semble, bonne Vierge, que je n'ai pas le droit de manifester une volonté et elle implora encore d'un coup d'œil son ange ; il lui répliqua cette fois par ces mots qui ne firent qu'accroître son embarras.

— « Si vous souhaitez de posséder ce voile, prenez-le.

« Elle savait de moins en moins à quoi se résoudre, quand la Madone mit fin, en riant, à sa gêne.

1. « Elle est en or très fin et légèrement échancrée aux quatre bouts. La hampe a de hauteur 0,035 mm. Le croisillon a 0,008 mm. D'un côté il y a un crucifix dont les bras sont horizontalement étendus, et les pieds joints auprès l'un de l'autre sont attachés chacun par un clou. Au-dessus de la tête du Christ se trouve le titre ordinaire de la croix. De l'autre côté il y a cinq pierres précieuses dont quatre bleues à l'extrémité de chaque croisillon et la cinquième rouge, au centre même, à la réunion des croisillons. Entre chacune de ces pierres, c'est-à-dire aux quatre angles antérieurs, il y a une perle fine. Les pierres sont saillantes et enclassées dans un creuset en or. Les perles sont simplement attachées par un petit clou d'or. La croix s'ouvre au-dessous des pieds du Christ et renferme un morceau de la vraie croix qu'on ne voit pas. » SELLIER, *Vie de Sainte Colette*, Amiens, 1853, in-12. I, 173.

2. BAGATEA, *Admiranda* II, 193.

3. ROHAULT DE FLEURY, *La Sainte Vierge*, I, 352.

4. F. ARTHEMIS, *Hist. Imag. Virg.* lib. 8.

5. Lydwine était malade depuis de longues années.

— « Allons, dit-elle, je vais le placer moi-même sur votre tête, mais écoutez-moi bien ; de retour sur la terre, vous le garderez chez vous pendant sept heures ; ce après quoi, vous le confierez à votre confesseur, en le priant de le fixer sur le chef de ma statue, dans l'église paroissiale de Schiedam.

« Et après cette recommandation, N. D. disparut.

« Revenue de son extase, Lydwine se lâta le front pour s'assurer qu'elle n'avait pas été le jouet d'une illusion ; le voile y était : elle le retira et l'examina. Il paraissait vraiment tissé avec les fils de la Vierge, tant sa trame était fine ; sa couleur était d'un vert d'eau très pâle et il exhalait une odeur, à la fois pénétrante et ténue, exquise.

« Tout en le considérant, Lydwine s'était si bien observée dans son action de grâces, qu'elle avait absolument perdu la notion du temps ; elle s'avisa tout à coup que le terme des heures accordées par Marie pour conserver ce présent allait expirer.

Aussitôt et bien que le jour ne fut pas encore éclos, elle fit appeler Jan-Walter et lui raconta sa vision.

Il palpait, stupéfié, le voile.

— « Mais, s'écria-t-il, vous n'y songez pas ; la nuit est très noire, l'église est fermée et je n'en ai pas les clefs ; en admettant que je puisse y pénétrer, cela ne servirait de rien, puisque je ne saurais atteindre, dans l'obscurité, le sommet de la statue qui domine l'autel et qui est, par conséquent, très haut ; attendons donc, si vous le voulez bien, que l'aube nous éclaire, et j'irai.

— « Non, non, répartit la sainte : l'ordre que j'ai reçu est formel ; ne vous inquiétez pas d'ailleurs de tous ces détails, l'église s'ouvrira, la lanterne que vous avez allumée pour venir ici vous fournira une clarté suffisante pour découvrir appuyée contre le mur latéral, au nord du sanctuaire, une échelle ; une fois monté dessus, rien ne vous est plus facile que de coiffer la statue ; partez donc, je vous en prie, mon père, sans différer.

« Walter s'en fut réveiller le sacristain qui lui ouvrit la porte de l'église et il trouva aussitôt l'échelle, à la place indiquée par sa pénitente.

— « Que voulez-vous faire ? demanda le sacristain étonné de lui voir déranger l'échelle.

— « Vous ne pouvez comprendre maintenant, répliqua le prêtre, mais Dieu vous l'expliquera par la suite.

« Cet homme, pressé de regagner son lit, ne prêta que peu d'attention à cette réponse et s'éloigna.

« Walter s'acquitta de la commission, puis il s'agenouilla devant la statue et pria ; lorsqu'il fut sur le point de se retirer, il voulut admirer une dernière fois la délicate élégance de ce voile, mais il n'y était déjà plus. L'ange l'a aussitôt ravi, racontait plus tard Lydwine à la veuve Simon, qui l'interrogeait pour savoir ce qu'il était devenu : »

HABIT MONASTIQUE. — Saint-Alberic (Aubry qui avait été le compagnon de Saint-Robert, dans la fondation de l'ordre de Cîteaux), lui succéda en qualité d'abbé. Il renouvela solennellement la consécration que Saint-Robert avait faite de son nouvel institut à la Reine du Ciel. On dit ce que fut elle qui lui imposa de changer la couleur de l'habit qui primitivement était noir et fut ensuite blanc. La Mère de Dieu apparut à Alberic (26 janvier 1107) accompagnée d'une légion d'esprits célestes et

1. J. K. HUYSMANS *Sainte Lydwine de Schiedam*, P. Stock 1901, in-12, p. 252-255. Cf. THOMAS A KEMPIS, *Vita S. Lidwine Virginis*, part. 2<sup>e</sup>, cap. V.

tenant à la main un habit religieux d'une blancheur éblouissante, qu'elle mit elle-même sur les épaules du bienheureux abbé <sup>1</sup>.

On raconte encore, que la Très-Sainte Vierge apparut le 6 juin 1134, à Saint-Norbert, fondateur des prémontrés et archevêque de Magdebourg, pour lui donner un vêtement blanc comme insigne de l'ordre qu'il devait établir. Aussi le démon qualifiait-il saint Norbert de chien blanc <sup>2</sup>.

Le chaperon ou capuchon de saint François de Paule lui fut donné par un ange : telle est du moins la tradition des convents de la Calabre, et l'on peut le voir encore à Paterno <sup>3</sup>.

CORDONS SACRÉS. — La famille de saint Thomas, désespérée de le voir entrer en religion, le reléguait dans une tour de son château. Las des sollicitations vaines, ses frères introduisirent une courtisane auprès de lui. « Dans cette alternative, hors d'état de prendre la fuite, le saint lève un regard au ciel, saisit un tison qui, heureusement est à sa portée, et repousse l'infortunée qui s'est faite l'instrument des desseins de ses frères. Puis il tombe à genoux.... »

« Pendant qu'il priait, un doux sommeil assoupit ses sens. Pendant ce sommeil qu'un pieux auteur compare à celui d'Adam, le premier homme dans le paradis terrestre, il fut visité par les anges. Ces esprits bienheureux le félicitèrent de sa victoire et ceignirent ses reins de la ceinture de la chasteté en lui disant : Nous venons à toi de la part de Dieu te conférer le don de la virginité perpétuelle dont il te fait dès ce moment le don irrévocable. Thomas ne fut pas armé chevalier de la pureté sans un vif sentiment de douleur qui lui fit pousser un cri aigu. Les gardes accoururent, mais il les renvoya. Il ne parla jamais de cette extase virginale, de ce sommeil mystérieux et fécond, qu'à l'approche de la mort : son confesseur le Père Renaud seul en reçut la confidence. Déclarant alors jusqu'au bout la miséricorde du Seigneur, il attesta que la *ceinture céleste* l'avait mis toute sa vie à l'abri de ces tentations humiliantes, de ces soufflets de Satan dont fut atligé l'apôtre saint Paul lui-même.

« Cette ceinture ou cordon, qui devint, après la mort du saint, la propriété des Dominicains de Verceil a donné naissance à une pieuse confrérie connue sous le nom de *Milice angélique*. Les membres de cette confrérie portent un cordon semblable à celui consacré par la mémoire de Saint Thomas dans le but de conserver le trésor sacré de la chasteté ou de le recouvrir après l'avoir porté <sup>4</sup>. »

D'après le *Mémorial des Indulgences* <sup>5</sup> c'est un cordon en fil blanc marqué de quinze nœuds. Il doit être béni par un religieux dominicain et porté sur les reins nuit et jour.

C'est évidemment sur ce modèle qu'a été tissé un autre cordon protecteur, je veux dire le cordon de saint Joseph également destiné à défendre ses dévôts contre la redoutable impureté <sup>6</sup>. La cordelette à sept nœuds de saint Joseph est une invention véronaise et n'est entrée dans la garde-robe de la dévotion qu'en 1859.

Le *cordón du précieux sang* se porte à même intention et n'est pas très ancien.

1. A. SS. *Januarius*, 754 sq; April II, 499. — On rapporte aussi qu'en même temps tous les moines qui chantaient avec lui au chœur virent leur habit passer du noir au blanc. In *Bibliotheca Cluniacensis* ap. COXOCUM in *Chron. Peiparac*, an 1109. — BAGATTA, *loc. cit.*, I, p. 28.

2. CAMER, *Caractéristiques des Saints*, p. 58, d'après *Swins*, 3 Juin.

3. Mgr P. GIERIX, *Les Petits Bollandistes*, P. 1888, gr. in-8°, IV, 139.

4. Mgr GIERIX, *Les Petits Bollandistes*, P. Bloud, 1888, gr. in-8°, III, 239-240.

5. *Mémorial des Indulgences*, Bray, s. d., in-12, p. 65.

6. R. P. HUGUET, *Notice sur l'archiconfrérie du cordon de Saint Joseph*, P. Régis Ruffet, in-18 et R. P. HUGUET, *Vertu miraculeuse du Cordon de Saint Joseph démontrée par des guérisons et des conversions merveilleuses*. P. et Bruxelles, Régis Ruffet, 1869, in-18, p. 3.

Quant au *cordon séraphique* <sup>1</sup> qui a remplacé en bien des cas le *cordon de Saint Michel*, son emploi remonte au XIV<sup>e</sup> siècle ; peut-être a-t-il donné l'idée du cordon dominicain.

Les légendes de tous ces cordons ne sont que des justifications de la cordelière monastique ou érémitique comme tend à le prouver la légende suivante :

« Pour témoigner à sainte Colette combien sa réforme lui était agréable et combien utile à ses disciples, Dieu le lui marqua par un signe sensible. Un jour, qu'elle conférait avec l'un de ses directeurs des choses nécessaires à la réformation des trois ordres de Saint François, un cordon d'une blancheur de neige tissé avec un art miraculeux descendit du ciel sur ses bras. Elle le considéra avec révérence, mais étonnée, car il lui arrivait sans aucune explication. Cependant par la suite elle comprit que ce cordon qui devait ceindre les religieux réformés symbolisait la pureté du corps, de l'âme et de la conscience et que sa descente céleste elle-même signifiait que la grâce serait abondamment accordée à tous ceux qui entreraient dans la Réformation et principalement à la réformatrice <sup>2</sup>. »

ANNEAUX. — Jésus apparut dans un songe à Sainte Catherine et pour gage de leurs noces lui remit un anneau miraculeux qu'à son réveil elle trouva dans sa main <sup>3</sup>.

Sainte Colette reçut un anneau d'or par l'intermédiaire de l'apôtre vierge Saint Jean l'Évangéliste. Cet anneau, insigne de son incomparable pureté, lui fut mis au doigt comme à la véritable épouse du Roi des Rois. Plusieurs ont vu et touché cet anneau et elle le donnait quelquefois aux religieux auxquels elle confiait une mission dangereuse pour les préserver de tout accident <sup>4</sup>.

L'anneau qui fut donné par le Christ lui-même à sainte Catherine de Sienne était orné de quatre gemmes disposées en forme de croix. Au dire de Marchant, on le conservait encore à Rome à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle <sup>5</sup>.

La Bienheureuse Lucie de Narni, également de l'ordre de Saint Dominique, fut épousée par le Christ, alors qu'elle n'avait encore que sept ans. Il lui donna un anneau d'or en présence de la Vierge Marie, de sainte Dominique et de sainte Catherine de Sienne <sup>6</sup>.

Sainte Catherine de Ricci, de l'ordre de Saint Dominique, reçut la même faveur en présence de la B. Vierge Marie, de sainte Marie-Magdeleine et de saint Thomas d'Aquin <sup>7</sup>.

On conservait jadis à Pise l'anneau qui fut donnée à sainte Bonne par son céleste époux <sup>8</sup> et dans le monastère fondé par sainte Étienne Quintienne l'anneau très précieux que lui donna Jésus le jour de leur mariage mystique <sup>9</sup>.

C'est avec l'anneau d'une clef de fer que le Christ épouse sainte Thérèse <sup>10</sup>. Jésus enfant donne un anneau d'argent à Sainte Pudentienne de Bologne tandis qu'elle

1. MOR DE SEGUER, *Le cordon séraphique, ses merveilleuses richesses*, P. Haton, 1874, in-18.

2. VADING, *Annal. Min.*, an 1406, De Beata Coleta.

3. PETRUS DE NATALIBUS, Lib. 10, cap. 103, *De Sancta Catharina*.

4. JACOBUS MARCANTHUS, Lect. 3, in festa, S. Joan Evang.

5. JACOBUS MARCANTHUS, *In Vita de Catharina Senensis*. On peut voir un récit un peu différent dans la vie de la Sainte que nous a laissée le cardinal Borromée. Tous deux sont rapportés par BAGATTA, I, 341 et 342. D'après Raymond de Capoue, son confesseur et son biographe, cet anneau n'était visible que pour elle.

6. COQUETUS, *De Visceribus B. Virg., erga ord. Praed* cité par BAGATTA I, 341.

7. BAGATTA I, 341.

8. HEMBERTUS, *Vitae Frat. Praed.* Lib. 2, cap. 2.

9. BAGATTA, I, 34.

10. FRANCISCUS A S. M., *Hist. Carnali.* T. II, lib. 2, cap. 33.

est au lit <sup>1</sup>. Sainte Rose de Lima, la Vénérable Dominique du Paradis, le Bienheureux Jean de la Croix, les Vénérables Ursule Benincasa et Maria Villana ont joui d'une semblable faveur <sup>2</sup>.

Les Pères Augustins conservèrent longtemps parmi leurs reliques l'anneau que le Christ avait donné à la sainte martyre Agnès <sup>3</sup>. Une autre Agnès, la Bienheureuse Agnès de Saint Dominique reçut également de la main de Jésus enfant un anneau d'épousailles <sup>4</sup>.

Avant que saint Théodule souffrit le martyre, il reçut du ciel en gage de son prochain triomphe un anneau dont le chalon était en forme de sceau <sup>5</sup>.

Lorsque saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, fut mort, on lui trouva au doigt un anneau merveilleux qu'un ange lui avait donné et sur lequel était gravé : *Ave Maria*. C'était avec cet anneau que, dans sa jeunesse, il avait épousé la Sainte Vierge. On ne put le lui ôter qu'après lui en avoir demandé la permission, comme une grâce ; et cet anneau fit beaucoup de miracles <sup>6</sup>.

Saint Robert, abbé et fondateur de Solesmes et de Cîteaux, était encore dans le sein de sa mère, la Bienheureuse Ermengarde, lorsque la Sainte Vierge apparut à celle-ci, lui annonça que cet enfant devait devenir son époux et lui en laissa pour gage un anneau qu'Ermengarde trouva en effet dans sa main à son réveil <sup>7</sup>.

Le Bienheureux Alain de la Roche plus privilégié encore reçut de la Vierge un anneau tissé des cheveux de cette Mère bienheureuse. Aussi se comporta-t-il envers elle avec toute la liberté des époux envers leurs légitimes épouses <sup>8</sup>.

PALLIUM ET MITRE. — Comme le Bienheureux Patrice causait des choses divines avec un homme vénérable nommé Vinnocus, un pallium envoyé par le ciel vint se placer entre eux. Tout en exaltant le Seigneur, chacun d'eux louant les mérites de l'autre, voulait que ce vêtement miraculeux lui fut destiné. Tandis qu'ils disputaient ainsi, amicalement, le pallium subitement disparut et le Seigneur leur envoya un ange porteur d'un pallium pour chacun afin que même par charité il ne s'élevât plus de contestations entre eux <sup>9</sup>.

On rapporte que le Bienheureux Nicolas, déjà vieux, s'étant rendu au concile de Nicée, poussé par son zèle pour la foi, frappa à la mâchoire un certain arien et que pour cette raison le concile le priva de la mitre et du pallium, ce qui fait qu'on le représente parfois sans mitre. Mais tandis qu'il célébrait en habits pontificaux la messe de la Bienheureuse Vierge à laquelle il était fort dévot sans toutefois ni mitre ni pallium, voici que deux anges apparurent à tous les yeux et lui apportèrent l'un une mitre, l'autre un pallium <sup>10</sup>.

CHASUBLES ET ÉTOILES. — Comme saint Anda gouvernait le monastère d'Arann, un ange lui apporta une magnifique chasuble ornée d'or et d'argent. Au xvii<sup>e</sup> siècle,

1. BAGATTA, I, 342.

2. BAGATTA, I, 342.

3. MARCHANTIUS, *Candelabrum Mystic.* Tract. 8, lec. 6.

4. BAGATTA, I, 341.

5. BAGATTA, I, 341.

6. MARCHANTIUS, *Candelabrum Myst.* Tract. 8, Lec. 6.

7. ROUAULT DE FLEURY, *La Sainte Vierge*, I, 318.

8. *Apologie pour Herodote*, ch. xxxv éd. Bistellhuber, t. II, p. 239, cf. les articles de THURSTON S.-J. dans *The Month*, octobre 1900 à avril 1901.

9. Le 12 juin 1594, N. D. apparut à saint Hermant, de l'ordre des Prémontrés, et lui donna une mèche de ses cheveux. *Kalendarium Marianum* à cette date.

10. BAGATTA, *Admiranda orbis christiani*. 1693, in-f°, I, p. 27.

10. BAGATTA, *Loc. cit.*, I, p. 28.

l'or et l'argent avaient été remplacés par du cuivre; mais on ne l'en conservait pas moins dans le trésor de l'église de Saint Anda avec grande vénération <sup>1</sup>.

Saint Thomas de Cantorbéry, étant fort jeune et en compagnie de jeunes gens aux propos légers, souffrait singulièrement de leurs conversations. Ses camarades lui demandèrent quelles étaient ses bonnes fortunes, et il leur répondit : « J'aime une puissante et noble dame et je suis sûr d'être payé de retour. » Il entendait parler de la reine du ciel; mais après avoir réfléchi à cette réponse, il la trouva un peu légère et en demanda pardon à la Sainte Vierge, qui lui apparut en lui disant : « Répète à tes amis que c'est moi que tu aimes et pour le leur prouver montre-leur le présent dont je veux te gratifier. » C'était une belle chasuble rouge qui annonçait à Saint Thomas qu'il serait prêtre et martyr <sup>2</sup>. »

Saint Bonnet, passant la nuit en oraison (13 janvier 710), dans une église, entendit tout à coup une douce mélodie et vit descendre du ciel la Sainte Vierge, accompagnée d'une troupe de saints qui chantaient. La compagnie céleste se mit en bel ordre et fit la procession autour du chœur. Après quoi, un saint ayant demandé quelqu'un pour dire la messe, Notre Dame répondit que Bonnet pouvait bien la dire. Bonnet honteux recula et se cogna contre une pierre qui s'amollit et conserva l'empreinte de son corps. Mais les saints le prirent par la main, le menèrent à l'autel, et il chanta la messe, après laquelle la Sainte Vierge lui fit présent d'une belle robe tissée d'une matière que l'on ne connaît point. On voit seulement qu'elle est légère, délicate et blanche à merveille <sup>3</sup>. On montra longtemps cette chasuble à Clermont <sup>4</sup>.

Saint Amat (appelé encore saint Aimé † 690) qui fut archevêque de Sens et très dévot à la Sainte Vierge reçut une chasuble des mains de cette tendre mère comme témoignage de l'amour qu'elle lui rendait <sup>5</sup>.

Une semblable aventure arriva également à saint Ildefonse, archevêque de Tolède (607-667).

Un jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge, s'étant levé plus matin que de coutume, il entra dans sa cathédrale et trouva la Vierge Marie assise dans son siège épiscopal. Il se jeta bien vite à ses genoux, car il avait pour elle une dévotion très ardente. Alors la Sainte Vierge fit signe à son serviteur d'approcher et fixant sur lui son regard lui dit : « Vous êtes mon chapelain et mon fidèle notaire, recevez cette chasuble que mon fils vous envoie de ses trésors » <sup>6</sup>. Ensuite

1. J.-B. BAGATTA, *Admiranda orbis christiani*, Bencard, 1693, in-f<sup>o</sup>, I, p. 31. Saint Anda mourut au début du vi<sup>e</sup> siècle.

2. ROHAULT DE FLEURY, *La Sainte Vierge*. P. Poussielgue, 1878, in-f<sup>o</sup>, I, 320.

3. VINCENT DE BEAUFVAIS, *Specul. Histor.* lib. 7, cap. 97, *De S. Bonito Episcopo Alvernensi*. — P. DE NATAL, *Catal. S. S.* II, 77-82. — Cf. A. SS. *Januar* I, 1076 et sq. — BAGATTA, *Admiranda orbis Christiani*, 1693, I, 31-32. Dans la peinture de saint Gall, évêque de Clermont (vii<sup>e</sup> siècle), un ange lui présente une robe blanche (aube ou chasuble) comme signe de la grâce que sa sainte vie lui a méritée. R. P. CAMER, *Caractéristiques des Saints*, I, 38. Saint Gall et saint Bonnet ayant été tous deux évêques de Clermont, il est à présumer que l'une des légendes dérive de l'autre.

4. Elle devint la proie des flammes en 1793. Mgr. GUÉRIX, *Petits Bollandistes* I, 361.

5. HYA. CHOQUERIS *De visceribus maternis B. Virginis ergo ordinem Prædicatorum*, cap. 7. On peint parfois saint Amable, évêque de Reims, avec un ange qui lui apporte un vêtement (vii<sup>e</sup> siècle), R. P. CAMER *Caractéristiques* I, 39. La semi-homophonie des noms de saint Amable et saint Amat pourrait bien expliquer le parallélisme des deux récits.

6. Le trésor des cieux est conçu à l'image du trésor des églises. Il contient, comme l'on voit, des ornements liturgiques; il s'y trouve aussi nombre de reliques terrestres, reliques du Christ par exemple. Ainsi saint Agnès du mont Politan reçut ce trésor : *de la terre où fut plantée la croix du sauveur du monde, de la peau que Jésus enfant perdit en son bain, deux morceaux d'étoffe pris des vêtements de saint Pierre et saint Paul*. BAGATTA, *Admiranda* I, 30. Une parcelle de la vraie croix est apportée par un ange à saint Bernard, évêque d'Hildesheim, BAGATTA, *Admiranda* II, 193.

elle l'en revêtit de ses propres mains et lui ordonna de ne s'en servir qu'aux fêtes célébrées en son honneur <sup>1</sup>. Cette apparition est si certaine, dit Mgr Guérin, qu'un concile de Tolède ordonna, pour en perpétuer la mémoire, qu'une fête serait célébrée tous les ans, avec office et sous le rite double : elle se célèbre encore aujourd'hui le 21 janvier, sous le titre de Descente de la Sainte Vierge <sup>2</sup>.

Le Bienheureux Gueric de Tournai, abbé d'Igny au diocèse de Châlons (1157), reçut également un vêtement miraculeux tandis qu'ils était au chœur. Mais le récit qui nous en est resté ne permet guère de savoir s'il s'agit d'une simple vision ou d'un vêtement réel pris dans les trésors célestes <sup>3</sup>.

« Saint-Hubert, comme chacun sait, vivait vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Une fois converti par le cerf qui portait un crucifix entre ses bois, il se fit moine ou ermite. Au bout d'un certain nombre d'années, un ange lui apparut et lui ordonna d'aller à Rome. Pendant qu'il faisait ce pèlerinage, Lambert, évêque de Maestricht, mourut assassiné. Le pape apprit cette mort par révélation et reçut ordre du ciel de confier l'épiscopat à Hubert. Pendant l'ordination du nouvel évêque, un ange apporta du ciel une très belle étole disant au saint évêque : Hubert, la Vierge vous envoie cette étole, elle vous sera un signe perpétuel de ce qu'elle ne vous défaudra jamais : vous aurez une parfaite science de tout ce qui regarde la fonction de votre ministère. Cela dit, l'ange disparut. Le Prince des Apôtres, saint Pierre, voulant donner une marque singulière de la part des autres citoyens célestes que tous les bienheureux se réjouissaient, lui apporta une clef d'or pendant qu'il célébrait la messe de son sacre, l'assurant que Dieu le favoriserait d'un pouvoir spécial contre les esprits malins. Voilà l'origine des merveilles que cet admirable thaumaturge a continué d'opérer jusqu'à présent, non seulement en préservant, mais aussi en guérissant du mal de rage, tant les hommes que toutes sortes d'animaux » <sup>4</sup>.

Ces diverses légendes sont évidemment apparentées. Les différents ornements : robe, chasuble, étole sont des dons de la Vierge.

Ces apports célestes ne furent sans doute primitivement que des pièces liturgiques remarquables par leur richesse ou leur beauté. Le légende y attacha un nouvel ornement.

Pour la clef de saint Hubert au sujet de laquelle la légende se dédoubla une seconde fois, il s'agissait probablement d'une clef-reliquaire, dans la poignée de laquelle on enfermait un fragment des chaînes de saint Pierre. Les papes envoyaient de ces sortes de clefs aux personnages illustres qu'ils voulaient honorer de leur faveur <sup>5</sup>. D'aucuns préféreront admettre que le prince des apôtres était

1 *Calend. Benedict.*, 23 janvier. — *SMIRIS* 23 janvier. — *Offi. hispan.*, 22 janv. Collect : « Deus qui per gloriosissimum Filii tui matrem, beatum Hldefonsum misso de thesauris tuis celestibus munere decorasti, concede... ut per ejus preces et merita, munera capiamus externa. » *Ibid* ad matut. Lect. 3. — *MARIANA, De rebus hispanis*, lib. VI, cap. X.

Ce miracle est utilisé dans la vie de saint Hldefonse à la défense du dogme de la virginité de Marie ; il reçut d'ailleurs toutes sortes d'embellissements. D'aucuns prétendent que ce vêtement avait été porté par le Christ lui-même le jour où il a institué la Sainte Eucharistie, *BAGATTA, Admiranda orbis christiani*, d'après *ERSEBVS, De mirac. nat.*, Lib. I, cap. X.

2. MGR GUÉRIN, *Petits Bollandistes*, I, 563. On conserve au Belvédère de Vienne une apparition de la Vierge à Saint Hldefonse qui est l'un des plus beaux morceaux de Rubens.

3. HENRIQUEZ, *Menologium Cisterciense* au 19 août.

4. GAIPOZ H., *La Rage et saint Hubert*, P. Picard, sd. in-8°, p. 28, et DEMARTEAU, *Saint Hubert*, 1882, p. 34.

5. DEMARTEAU. *Saint Hubert*, 1882, p. 10. Pour être complet il faudrait parler du gant que le bienheureux Amédée de Savoie (1138) reçut de sa sœur, sainte religieuse qui l'avait elle-même reçu de la Sainte Vierge. Ce gant qui fut longtemps conservé en la cathédrale de Lausanne, devait être un gant d'office. Cf. ROHAULT DE FLEURY, *La Sainte Vierge*, I, 321, MGR GUÉRIN, *Petits Boll.* II, 86.

coutumier de semblables dons. On rapporte qu'il apparut un jour à saint Servais (384), et comme preuve de son affection lui donna une clef d'argent faite de la main des anges. Il faut reconnaître que cette clef fit honneur à son origine et accomplit de nombreux miracles <sup>1</sup>.

AUTELS, CROIX D'AUTEL, CIERGES. — Des gens instruits rapportent qu'un autel fut envoyé du ciel en plein champ afin de permettre à saint Finian d'y offrir le Saint Sacrifice <sup>2</sup>.

L'an 1230, Genès Perez Cirin avait été fait prisonnier par les Maures, mais le roi, satisfait des réponses qu'il fournit sur toutes sortes de questions religieuses, lui accorda sa liberté et, comme il était prêtre, lui demanda de célébrer le sacrifice des chrétiens dans la forteresse. On avait dressé un autel, Genès avait déjà revêtu les ornements sacerdotaux et allait commencer le saint sacrifice, lorsqu'il s'aperçut qu'il manquait une croix. Il s'arrêta et le roi demanda ce qu'il attendait. Il dit qu'il lui fallait une croix ; mais à peine avait-il dit ces mots que la voûte qui dominait l'autel s'entr'ouvrit et que dans une splendeur éblouissante deux anges apparurent portant une croix faite de deux branches de palmier et la placèrent sur l'autel. Cette croix fut longtemps conservée, elle l'est peut-être encore dans l'oppidum de Caravaca où elle descendit <sup>3</sup>.

Sainte Thiadilde était plongée dans une prière ardente lorsque, tout à coup, dans la solitude de l'Église, une croix envoyée par le ciel vint tomber à ses pieds. Cette vénérable abbesse fut saisie d'une grande joie et fit aussitôt appeler le prêtre qui plaça cette croix sur l'autel avec la plus grande vénération <sup>4</sup>.

Une année, dans la nuit de l'octave de la Purification, au milieu du plus profond silence, des sons de cymbales, des sonneries de cloche éclatèrent, emplissant tous les airs. Les habitants de la ville de Saintes, surpris, se levèrent et se rendirent en foule vers le lieu d'où les bruits harmonieux semblaient rayonner. Ils arrivèrent à l'église merveilleusement illuminée, tandis que les cloches sonnaient d'elles-mêmes. Ils n'osèrent entrer, mais par les fentes lumineuses des portes, ils contemplèrent un admirable spectacle. Des personnages célestes portant des cierges à la main entouraient l'autel et chantaient en l'honneur de la Vierge des hymnes suaves. Un des gardiens de l'église obtint d'un de ces mystérieux personnages le cierge qu'il portait dans ses mains célestes. Cette relique précieuse fut conservée longtemps et religieusement dans le trésor de l'église <sup>5</sup>.

« En l'an du salut onze cent et cinq, Lambert étant évêque d'Arras, le peuple devint si débordé et abandonné à tous vices et péchés, que tout incontinent la colère de Dieu envoya une saison intempérée et un air corrompu tellement que les habitants d'Arras et des pays circonvoisins furent punis d'une étrange maladie, provenant comme d'un feu ardent qui brûlait la partie du corps où il se jetait.

« Or, en ce même temps, il y avait deux joueurs d'instruments musicaux, qui ayant été grands amis étaient devenus grands ennemis. La Sainte Vierge en atours magnifiques leur apparût en la nuit et leur dit : Allez trouver l'évêque Lambert et l'avertissez qu'il veille. La nuit prochaine, au premier chant du coq, on verra une femme revêtue des mêmes atours que moi, descendre dans le chœur de ladite église, tenant en ses mains un cierge de cire qu'elle vous baillera ; vous en ferez

1. P. GILLES BUCHÈRE, *Gestes des Evêques de Tongres*, ch. IV.

2. BAGATTA, *Admiranda Orbis Christiani*, I, 29.

3. A. CIACONIS, *De signo Crucis*, cap. 35. Cf. BARRIERE DE MONTAUT, *Iconographie de la Messe, La Croix de Caravaca*, Lyon, 1883, in-4°.

4. ACTA S. S. au 30 janvier.

5. *Martyr Gallic.*, 9 Febr., in appendic., MGR GUÉRIX, *Les Petits Bollandistes*. P. 1888, II, 403, le résume en supprimant les détails les plus poétiques.

tomber quelques gouttes dans des vases remplis d'eau que vous donnerez à boire à tous les malades. Ceux qui boiront avec vive foi seront guéris ; mais ceux qui mépriseront ce remède mourront.

« Outre ce discours commun elle ordonna aux deux joueurs d'instruments musicaux de se réconcilier, ce qu'ils firent.

« Ils allèrent trouver l'évêque. Celui-ci fort étonné, leur demanda leur nom et de quels style et pays ils étaient. Ils lui répondirent qu'ils étaient joueurs d'instruments : Ah ! mes amis, leur dit-il, ne vous jouez point de moi.

« L'évêque leur lava la tête et les chassa. Mais après, ayant fait attention, il les envoya chercher et alla avec eux à l'église, où ils se mirent en oraison jusqu'au premier chant du coq. Alors la Vierge Marie apparut en mêmes atours, elle semblait descendre de la voûte de l'église avec un cierge ardent du feu divin qu'elle leur délivra, leur en indiquant l'usage comme à la première apparition.

« Après que quelques vases furent remplis d'eau, l'évêque y fit dégoutter quelque peu de cire, forma dessus le signe de la croix ; et tous les malades qui burent de cette eau furent guéris. On fit aussitôt des processions et tous les environs vinrent en pèlerinage pour prier le précieux joyau de la sainte chandelle » <sup>1</sup>.

On ne saurait douter qu'il s'agisse là d'une histoire inventée de toutes pièces pour accroître la foi en une pratique rituelle que l'on disait propre à guérir le mal des ardents. Quant au cierge céleste si l'on en juge par ses dimensions, 12 centimètres de diamètre à la base, on peut présumer qu'il s'agissait d'un cierge pascal ou d'un mémorable ex-voto.

Ce cierge merveilleux ne fut pas longtemps sans se reproduire. Du moment que quelques gouttes de cire jetées dans une certaine quantité d'eau suffisaient à la pénétrer tout entière de principes miraculeux, rien ne semblait s'opposer à ce qu'en substituant à l'eau de la cire liquide, cette cire ne se trouvât saturée des mêmes principes. Avec la cire préparée de la sorte, on lit de nouveaux cierges. Ce fut, dans un temps, à qui en posséderait. L'évêque d'Arras en envoyait à ses parents, à ses amis, aux grands seigneurs des pays d'alentour. Pour les recevoir, on bâtissait des églises ; des confréries se formaient pour les garder. La trace des saintes chandelles, issues de la chandelle d'Arras, se retrouve dans tout le nord de la France et jusque'en Belgique <sup>2</sup>.

1. GAZET (GUILLAUME), *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas sous l'an 1515*. — Le même auteur qui fut curé de Sainte Marie d'Arras nous a d'ailleurs laissé une curieuse monographie de cette singulière invention. — G. GAZET, *Briefve histoire de la sacrée manne et de la Sainte Chandelle miraculeuse donnée de Dieu et religieusement conservée en la ville et la cité d'Arras*, Arras, 1699, in-12. On trouve un récit bien plus orné dans CLÉMENT, *Histoire des Fêtes Civiles et Religieuses de la Belgique Méridionale, Flandre, Hainaut, etc.* Avesnes, Vitoux, 1816, in-8°, p. 373 et suiv.

Il faut consulter surtout : *Cartulaire de N.-D. des Ardents* publié en 1876 par le Baron CAVROIS DE SATERNAULT. Il contient tous les actes authentiques relatifs à ce miracle : « On y trouve le texte de la Charte de l'évêque Alvisé, datée de 1133, qui raconte comment, en 1103, la Sainte Vierge a apporté, dans la cathédrale d'Arras, à deux ménestrels, et en présence de l'évêque Lambert, un cierge dont la cire a opéré des guérisons merveilleuses et innombrables. Des morceaux importants de cette relique existent encore aujourd'hui et sont renfermés dans la custode d'argent niellé et vermeil dont la comtesse Mahaut de Portugal l'enrichit au commencement du xiii<sup>e</sup> siècle.

Ce culte donna naissance à trois confréries : 1<sup>o</sup> celle des *Grands Ardents* dont le règlement est contemporain de l'apparition, et qui n'a jamais cessé d'être la première dans la ville d'Arras ; 2<sup>o</sup> celle des *Petits Ardents*, qui prit naissance en 1226 et disparut en 1792 ; 3<sup>o</sup> celle des Ménestriers ou des Joueurs d'instruments qui n'était qu'une corporation ouvrière, se recrutant dans un monde modeste, mais qui a eu néanmoins une longue existence, puisqu'elle n'a pris fin qu'en 1884 ». Cf. *Berne Héraldique*, 25 mai 1906.

2. Parmi les localités enrichies de saints cierges citons dans le Pas-de-Calais : Saint-Pol, Desvres, Ruisscauville, Fleurbaix, Blandeaques, Zeninghem, Aire, Fauquembergue, Monchaux, Oëuf,

Un morceau considérable de la Sainte Chandelle d'Arras a, paraît-il, échappé au vandalisme des révolutionnaires de 1793<sup>1</sup>.

Le lecteur bienveillant qui a bien voulu nous suivre de Valenciennes à Arras par les chemins les plus excentriques est en droit de nous requérir de formuler nos conclusions.

1° Tous ces objets merveilleux ont une origine purement terrestre. Les catholiques n'y feront aucune opposition en ce qui regarde les talismans païens : dardje, lances, boucliers ou palladia. Quant aux objets que les légendes chrétiennes font venir des coffres ou des trésors célestes, même M. le chanoine Chevalier ou Mgr Duchesne seraient forcés de reconnaître qu'ils sont l'œuvre de quelque artisan de notre pauvre globe. La sainte ampoule est une ampoule quelconque qui ne doit sa fortune qu'à une invention d'Hincmar, comme le pensait déjà l'abbé de Vertot<sup>2</sup> ; le cierge d'Arras, fabriqué dans quelque boutique du temps, ne passe pour venu du ciel que grâce au jeu habile et peu honnête de deux joueurs d'instrument. Tous les objets qui fixèrent, parfois on ne sait comme, ce même thème légendaire d'une origine céleste peuvent être examinés tour à tour, nul expert n'y découvrira quelque substance inconnue, quelque métal merveilleux, quelque pierre précieuse que notre terre n'ait pu fournir.

2° Mais d'où vient que ces pièces plus que d'autres arrêterent et individualisèrent le thème légendaire dont le départ remonte à l'origine universellement attribuée aux pierres de foudre?

Ces objets peuvent se répartir en quatre catégories : a) Les premiers ne sont que des témoignages de la piété des fidèles, des *ex-voto* ou même de simples *dons privés* tel le bouclier de Val-en-Joye. b) Les seconds peuvent être des reliques de personnages morts en odeur de sainteté, auxquels on adapta plus tard la légende de l'origine céleste ; ce pourrait bien être le cas de l'ampoule à eulogie dite de Saint Martin. c) Les troisièmes sont des objets qui servaient au culte et dont la place ordinaire était dans l'église ou dans la sacristie ; c'est très probablement le fait de la sainte ampoule et l'on peut ranger certainement dans cette catégorie les palmes, les cierges, les croix d'autels, les chasubles et les étoles. Quelques-uns de ces objets proviennent peut-être en même temps de la générosité des fidèles. d) Enfin la dernière classe comprend les vêtements religieux, les anneaux et autres objets propres à faire passer les fidèles dans la classe des dévots plus particulièrement consacrés à Dieu : habit monastique, cordon religieux, etc.

Tous ces objets appartiennent donc à la catégorie du *sacré*, par une utilisation religieuse quelconque. Or les fidèles pieux ont toujours eu une tendance à différencier toujours plus et à exalter par des récits légendaires ou fabuleux les vertus et les pouvoirs des objets sacralisés. Rien ne pouvait y contribuer davantage qu'une illustre et divine origine, d'où ces innombrables récits de *sacra* venus du ciel.

3° Les *sacra* semblent avoir par eux-mêmes une sorte de pouvoir précipitant telle la brindille de bois qui plongée dans un sel de plomb provoque la formation d'un arbre de Saturne. En réalité il n'y a que le premier pas qui coûte et lors-

Oblinghem, Wambercourt; dans le Nord : Lille, Pecquencourt, Douai, Thiennes; en Belgique; Courtrai et Bruges. Cf. : AUG. TERNINCK, *Notre Dame du Jouel ou Hist. légend. et numism. de la Chandelle d'Arras et des cierges qui en ont été tirés*, 1853, gr. in-8°, p. 37-56. — FATOR, *Discours sur le Saint-Cierge d'Arras*, p. 31 et seq. — ABBÉ PROYART, *Sanctuaires de Notre-Dame des Ardents ou notices sur les Saints Cierges provenant de la Sainte Chandelle d'Arras*, 2<sup>e</sup> édit. Arras, 1862, in-32.

1. E. VOX DRIVAL, *Le Trésor sacré de la Cathédrale d'Arras*. Arras, 1860, gd. in-8°, p. 209.

2. Cf. P. SAINTEVES, *Les Saints successeurs des dieux*, p. 137-140.

qu'on a fait entrer un objet dans la voie de la sacralisation, pour une raison ou pour une autre, on a une tendance presque invincible à l'y faire progresser. Une fois dans cette catégorie du sacré, un objet a bientôt une histoire, des fastes, un recueil de hauts faits, miracles et prodiges, et avec eux la légende suit, qui l'élève et en quelque sorte le divinise. Parfois ce sont des faussaires tels Hincmar ou les vieillards d'Arras qui d'un coup les font arriver au terme. D'autres fois ce sont des visionnaires comme ces saintes qui virent Jésus leur remettre un anneau <sup>1</sup>. Pour ce second cas, il est à remarquer que le plus grand nombre de ces histoires coururent ou prirent naissance du VII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles. Mais ordinairement le processus est plus lent et relève principalement de la mythologie iconographique ou liturgique. La représentation d'un ange apportant une palme à quelque martyr a pu donner naissance à l'histoire d'une palme apportée du ciel; le rite de lier la peste avec un cordon entourant la ville n'a pu être accompli qu'avec un cordon miraculeux lorsqu'on eut perdu la foi et presque le souvenir du vieux rite magique.

Faussaires, visionnaires, exégètes ignorants et dévots, tous à qui mieux mieux contribuèrent à fixer sur les *sacra* un vieux *thème sacré*.

4<sup>e</sup> Nous serions incomplets si nous n'ajoutions un mot sur la transmissibilité de la puissance bienfaisante attribuée à des objets célestes. Tous sont plus ou moins doués de pouvoir magique et miraculeux; aussi la dévotion, même secondée par des pèlerinages, n'eût pu se satisfaire si l'on ne fût arrivé à les multiplier. C'est ainsi que le cierge d'Arras a donné naissance à d'autres cierges qui sont les plus précieux bijoux de certaines églises flamandes. Dans cette transmission nous avons affaire à un cas de dynamisme sacré des plus caractérisés: une sorte de fluide magique ou miraculeux passe d'un cierge à l'autre avec une goutte de cire de l'ancien cierge: nous retrouvons ici la notion très nette du *mana*.

Il semble qu'en s'éloignant de leur origine, les légendes perdent avec le velouté de leur jeunesse, leur vérité première, voire même leur sincérité. En revanche les conceptions élémentaires qui sont à la base d'idées rituelles fort anciennes demeurent aussi vivaces, aussi vigoureuses et semblent rejoindre les dernières grandes découvertes scientifiques.

1. Nul n'ignore que les spirites prétendent parfois recevoir des *apports* célestes. Là encore l'hallucination et la légende suffisent à tout expliquer. Dans une réunion spirite, le médium Hillaire tombé en somnambulisme reçut un anneau d'or de Catherine Bégeon, mère d'un des assistants. Dans la vision d'Hillaire cette honorable morte est d'ailleurs accompagnée du médium Felicia et de saint Bernard. L'anneau fut examiné et touché par tous les assistants. Hillaire ayant demandé à qui cet anneau était destiné, une communication obtenue par l'écriture directe répondit: « C'est pour toi, cher Hillaire, afin que tu le gardes pendant le reste de ta vie. — Catherine Bégeon. » Aug. Bez, *Les miracles de nos jours ou les manifestations extraordinaires obtenues par l'intermédiaire de Jean Hillaire, cultivateur à Sonnac (Chav.-Inf.)*. Bordeaux. Paris, s. d. (1864), in-12. p. 428-430.

(A suivre.)



# TALISMANS ET RELIQUES TOMBÉS DU CIEL

Par PIERRE SAINTYVES (Paris).

## CHAPITRE III

### Reliques d'origine apologétique.

Les faussaires en reliques furent toujours une corporation florissante, d'aucuns inventèrent des reliques vraiment fâcheuses. Mais la malignité satirique leur en prêta de ridicules.

Frère Oignon, retour de Terre-Sainte, exhibait une plume de l'ange Gabriel dont un perroquet avait fait tous les frais. De plus il prétendait que le patriarche de Jérusalem lui avait montré « un peu du doigt du saint Esprit aussi sain et aussi entier qu'il avoit jamais été, et le museau du Séraphin qui apparut à saint François et un des ongles du chérubin, et quelques rayons de l'étoile qui apparut aux trois Rois en Orient et une fiole de la sueur de saint Michel quand il combattit le diable <sup>1</sup> ».

Henri Etienne, d'après lequel on cite ordinairement quelques-unes de ces reliques burlesques, avoue que ce conte est enrichi « mais de meneries coutumières et ordinaires aux Cafars <sup>2</sup> ».

On a vu au Mont Saint-Michel en 1784 un suisse qui vendait aux pèlerins des plumes de l'Archange <sup>3</sup>, mais c'est là le fait d'un audacieux particulier. A. Réville, qui nous parle d'une église où l'on montrait l'échelle que Jacob vit en rêve, ne fournit aucune référence <sup>4</sup>. Le seul témoignage de d'Aubigné sur la présence d'un éternuement du saint Esprit dans l'église de Saint-Front à Périgueux apparaît insuffisant <sup>5</sup>.

Il y a cependant toute une catégorie de reliques qui sont le fruit d'une imposture singulièrement hardie, j'entends parler des écrits descendus du ciel, livres ou lettres rédigés dans les parvis d'en Haut et apportés sur terre par quelque puissance céleste.

J'appelle ces sortes de reliques apologétiques, car elles avaient ordinairement pour but d'autoriser des prescriptions, des règles, des commandements que leurs auteurs pensaient devoir être utiles aux croyants.

En Égypte, la médecine s'attribuait volontiers une origine divine : « Le magicien qui, avec le prêtre et le médecin, connaît l'art de guérir <sup>6</sup>, tire sa science de livres mystérieux que les dieux ont donnés aux hommes dans des circonstances miraculeuses. Ainsi le traité de détruire les abcès sur tous les membres de l'homme a été

1. H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, ch. XXXIX, § 29, édit. Scheurleer, 1733, in-12, II, 367.

2. H. ESTIENNE, *Ibid.*, II, 368.

3. POUILLAIN DE SAINTE-FOIX (Aug.), *Essais sur Paris pour faire suite à ceux de Sainte-Foix*. P. 1803, t. I, p. 266.

4. A. RÉVILLE, *Essais de Critique Religieuse*. P. 1860, in-8°, p. 320.

5. D'AUBIGNÉ, *Confession catholique du sieur de Sancy*, ch. VII.

6. Pour le traitement des malades, les Égyptiens distinguaient trois spécialistes : le médecin, le prêtre, le sorcier. — Cf. MASPERO, *Proceedings*, S. B. A., XIII, 501.

trouvé sous les pieds du dieu Aoubis et apporté au roi Ousaphais (de la 1<sup>re</sup> dynastie) <sup>1</sup> ; le papyrus médical conservé à Londres « fut trouvé une nuit dans la grande salle du temple de Koptos par un prêtre du temple. Toute la terre était plongée dans les ténèbres, mais la lune se leva soudain sur le livre et l'enveloppa de ses rayons. On l'apporta au roi Khéops <sup>2</sup> » <sup>3</sup>.

Le Papyrus de Reisner ou papyrus Hearst qui est un recueil tout à fait analogue, formé d'une masse d'aphorismes ou de prescriptions empiriques en usage parmi les prêtres des temples et parmi les gens du peuple <sup>4</sup>, a sans doute une semblable origine.

Raziel qui était le maître d'Adam, lui apporta, dit-on, de la part de Dieu, un livre qui contenait les secrets d'une très haute sagesse <sup>5</sup>.

Chez les Cénobites chrétiens d'Égypte, une tradition fort répandue voulait que leur constitution leur ait été donnée du ciel. Ce fut un ange qui ordonna à saint Pacôme de quitter la vie d'ermite <sup>6</sup> et lui donna une règle de vie pour les moines. La règle des Carmes fut également apportée à saint Cyrille par un ange <sup>7</sup>.

D'après la tradition des Soubbas, Abou Saoua ou frère putatif de Yahio (saint Jean-Baptiste), furieux de voir sa femme Inochwei quitter la maison la tête découverte pour aller au devant de son fils, eut l'idée de la répudier ; mais à l'instant même il vit tomber devant lui une feuille qui venait d'en haut. Il la prit et y trouva écrit ces mots : « Garde-toi de faire le moindre mal à ta femme ! va au contraire, avec elle, parce que tu vas recevoir Yahio <sup>8</sup> ».

Parfois les saints ou les dévots ont reçu du ciel des notes ou des billets ; mais ils ont tous depuis longtemps disparu. Un ange apporta du ciel à saint Roch la promesse écrite que la peste cesserait à son invocation <sup>9</sup>. D'après la vie de sainte Béréglise, c'est un ordre écrit venu du ciel qui aurait décidé Plectrude, femme de Pépin d'Héristal, à bâtir l'abbaye de saint Hubert <sup>10</sup>.

1. Papyrus Ebers, 103, 1, 1-2.

2. Aeg. Zeitschrift, 1871, p. 61.

3. LORET, *La Magie dans l'Égypte ancienne dans Conf. au Musée Guimet*, p. 1906, p. 255. — Sur le même sujet, voir : MASPERO, *Le Papyrus Ebers et la Médecine égyptienne dans Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, Paris, 1898, III, p. 289.

4. GEORGES A. REISNER, *The Hearst Medical Papyrus*, Hieratic text in 17 fac-simile plates in colotype with introduction and vocabulary. Hinrichs, Leipzig, 1903, in-4°, v-48 p. et 17 pl. cf. G. MASPERO, *Un nouveau traité de médecine égyptienne dans Journal des Débats*, 28 mars 1906.

5. LENAIS, *La science cabalistique*, P. 1909, in-12, p. 13, n. 1, d'après Zohar.

6. P. DE NATALIBUS, lib. IV, cap. CLXI.

7. Du moins le représente-t-on avec un ange qui du haut du ciel lui présente un livre en deux tablettes. CAMIER, *Caractéristiques des saints*: I, 39.

8. N. SIOUFRÉ, *Études sur la Religion des Soubbas ou Sabéens, leurs dogmes, leurs mœurs*, P. Impr. Nat., 1880, grand in-8°, p. 7.

9. Prose de saint Roch (In honore Salvatoris) dans les Missels du xvii<sup>e</sup> siècle à Toulouse, Utrecht, Autun, etc. :

« Rochus ibi vitam finit :  
Cui Deus dare sinit  
Tabulam per angelum  
Quae divine scribebatur  
Scriptis auri, et dictatur  
Manu Dei siderum.  
Nomen Rochi infra scriptum  
Quod a Deo fuit dictum  
Ut qui cum decorant,  
Pestis ulcus depellatur :  
Sanitasque his reddatur  
Qui eum commemorant »

10. *Acta SS.* Oct. I, 525. In officio S. Beregisi Abb. — Cf. G. KURTU, *Les premiers siècles de l'ab-*

« Saint Vincent Ferrier fut appelé à Pampelune, près du lit de mort d'une pécheresse enduree. Il lui dit qu'il ferait venir du ciel son absolution, si elle promettait de se confesser. — S'il en est ainsi, je le veux bien, répondit la courtisane. — Alors il traça ces mots : *Frère Vincent supplie la très sainte Trinité de daigner accorder, à la présente pécheresse, l'absolution de ses péchés.* L'écrit s'envola au ciel et revint quelques instants au ciel et revint quelques instants après, portant tracé en lettres d'or l'engagement suivant : *Nous, Très Sainte Trinité, à la demande de notre Vincent, nous accordons à la Pécheresse dont il nous a parlé, le pardon de ses fautes; nous la dispensons de toutes les peines qu'elle devrait endurer, et, si elle se confesse, elle sera dans une demi-heure portée dans le ciel.....* »<sup>1</sup>.

Dans le temps où le *Salve Regina* commençait à se répandre, une noble dame qui venait d'entendre chanter ce cantique par les moniales fut prise d'un vif désir de l'apprendre pour le redire à son tour. Elle priait, tourmentée par cette pensée, lorsqu'un petit oiseau tenant dans son bec un feuillet de papier contenant ce cantique noté en lettres d'or le lui offrit et s'envola. Ravi de ce présent céleste, elle ne manqua jamais dès lors de réciter chaque jour le *Salve* <sup>2</sup>.

Une certaine moniale du nom de Jeanne reçut une lettre qui lui était envoyée par la Vierge. Cette épître, écrite en caractère célestes, conseillait la récitation du rosaire et la fuite des distractions terrestres <sup>3</sup>.

Vers 1819, on a trouvé dans les environs de Bordeaux, une lettre écrite, en caractères d'argent, par la Sainte Vierge, et signée du seing de la croix. Des missionnaires locaux ont fait imprimer cette lettre et l'ont distribuée <sup>4</sup>.

Il nous faut enfin parler de la plus célèbre et de la plus universellement connue de toutes ces lettres d'en haut :

« La lettre est écrite par le Christ lui-même en lettres d'or ou avec son sang. Elle est portée sur la terre par l'archange saint Michel ou bien elle tombe du ciel, à Rome sur le tombeau de saint Pierre, à Jérusalem, à Bethléem ou en d'autres lieux célèbres, suivant l'occurrence. Son objet principal est d'inculquer l'observation du dimanche. Subsidiairement d'autres préceptes y sont recommandés. Vient ensuite une série de menaces terribles contre ceux qui mépriseront ces ordres et assez souvent une vive protestation destinée à rassurer les chrétiens qui concevraient des doutes sur l'authenticité du document. Ordinairement le texte du message divin est encadré d'un prologue racontant les circonstances de la promulgation et d'un court épilogue »<sup>5</sup>.

*Lettre originale.* — « La plus ancienne mention qu'on en connaisse se trouve

*baye de saint Hubert* (Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire, V<sup>e</sup> série T. VIII. Bruxelles, 1898, p. 7 et suiv.

1. Mgr Guérin, *Les Petits Bollandistes*, 1888, T. IV, 238.

2. BAGATA, *Admiranda orbis Christiani*, I, 29, d'après SYLVANUS RAZZIUS, *Mir.* Lib. 3, c. 14.

3. FELIX ASTOLFI, *Histor. Imag. Beat. Virgin.*, Venetia, 1624, in-4<sup>o</sup>, lib. 10.

4. COLLIN DE PLANCY, *Dict. des Reliques*, II, 109. — Cette fable a pu être imaginée sur la tradition légendaire des Messinois. La Vierge leur aurait écrit en l'an 42 de l'ère chrétienne une lettre en hébreu pour les féliciter de leur conversion. DE SIVRY et CHAMPAGNAC, *Dict. des Pèlerinages*, P. Migne, 1850, in-4<sup>o</sup>, I, 1102, où l'on trouvera la traduction latine de Constantin Lascaaris, traduction qui aurait été exécutée sur la traduction grecque qu'en avait donnée saint Paul lui-même. Cf. V. BÉRARD, *Les Phéniciens et l'Odyssée*. P. 1903, t. II, p. 380. C'est à tort que M. F. Macler parle de cette lettre comme d'une épître envoyée du ciel. F. MACLER, *Correspondance épistolaire avec le ciel* dans *Rev. des Trad. Popul.*, XX, 1903, p. 63, note 2. Cette lettre est censée écrite de Jérusalem en l'an 42 et la traduction la plus commune fait mourir la Vierge en l'an 48. Tillemont l'a fait vivre jusqu'en l'an 65.

5. R. P. DELEHAYE, *Note sur la légende de la lettre du Christ tombée du ciel* dans *Acad. Royale de Belgique*, Bulletin de la Classe des lettres, Bruxelles, 1899, p. 174, 8<sup>e</sup> R. 77.

dans Licinianus, évêque de Carthagène <sup>1</sup> qui vécut à la fin du vi<sup>e</sup> siècle. Il écrit à un évêque Vincent pour lui reprocher d'avoir pris au sérieux une prétendue lettre du Christ et de l'avoir fait lire au peuple. . . . L'évêque Licinianus ne cite aucun passage de la lettre. Mais il ne peut y avoir aucune hésitation quant à l'identité de la pièce. C'est une lettre écrite par Jésus-Christ descendue du ciel sur l'autel de la memoria de saint Pierre, et elle a pour objet l'observation du dimanche » <sup>2</sup>.

1<sup>o</sup> *Premier groupe d'imitations du viii<sup>e</sup> au xi<sup>e</sup> siècle.* — Aldebert dans la première moitié du viii<sup>e</sup> siècle répandait partout une lettre de Jésus-Christ qu'il prétendait être tombée du ciel. La lettre fut lue au Concile de Latran en 743, et le pape Zacharie déclara qu'Aldebert n'était qu'un fou. On possède une dizaine de textes de cette lettre avec des variantes et des amplifications qui ne sauraient dissimuler leur origine commune. Tantôt la lettre tombe à Rome, tantôt à Jérusalem, tantôt à Bethléem; partout elle recommande l'observation du dimanche <sup>3</sup>.

En 789, un capitulaire de Charlemagne condamne au feu une pièce analogue; mais nous n'en possédons pas le texte, pas plus d'ailleurs que celui de la lettre qu'un évêque prétendait avoir reçue d'en haut pour recommander à son peuple divers préceptes (1032) <sup>4</sup>.

2<sup>o</sup> *Groupe de l'époque des Croisades.* — Pierre l'Ermite colportait une lettre céleste exhortant à la croisade <sup>5</sup>. C'est là, ce semble, non pas une adaptation mais une imitation de la lettre primitive. Mais de nombreuses adaptations reparaissent vers le même temps. « Au commencement du xi<sup>e</sup> siècle, Eustache, abbé de Flay en Normandie, parcourut l'Angleterre prêchant la stricte observation du jour du Seigneur, il apportait à l'appui de sa prédication un ordre écrit venu du ciel dont Roger de Hoveden nous a transmis le texte. . . . Il est bon de remarquer qu'Eustache de Flay ne fut pas le premier à introduire en Angleterre le message céleste sur l'observation du dimanche. Dans les sermons de Wulfstan, archidiacre d'York (1002-1023), il est question de cette épître trouvée à Saint-Pierre de Rome et écrite en lettres d'or » <sup>6</sup>.

3<sup>o</sup> *Groupe issu des flagellants.* — La lettre réapparaît à nouveau au xiv<sup>e</sup> siècle, mais en Allemagne et adaptée aux prétentions et aux préceptes de la secte des flagellants. On en a diverses recensions qui montrent qu'elle fut fort répandue <sup>7</sup>.

4<sup>o</sup> *Groupe moderne du xvii<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle.* — « En 1604 on a imprimé à Cologne en allemand, une lettre céleste qui ne diffère pas de l'antique lettre du Christ. . . . Le prologue de cette pièce rappelle la recension islandaise de l'épître divine, elle aussi écrite en lettres d'or, et publiée par l'archange saint Michel à Michaelsborg. L'objet principal en est également le précepte du dimanche. Elle porte la date de 1648. C'est sans doute la même lettre dont, il y a peu d'années encore, les femmes islandaises gardaient soigneusement des copies, pour servir de talisman et de préservatif contre les maux de toutes sortes » <sup>8</sup>.

Pour donner un échantillon moderne de cette pièce fameuse, j'ai cru devoir rapporter le récit suivant et le texte de la lettre qu'il sert à l'authentifier <sup>9</sup>.

« Récit surprenant sur l'apparition visible et miraculeuse de Notre Seigneur

1. Epistola ad Vincentium episcopium Eboſitanæ insulæ P. L., t. LXXII, p. 699.

2. DELEHAYE, *Loc. cit.*, p. 174-175.

3. DELEHAYE, *Loc. cit.*, p. 176-185.

4. DELEHAYE, *Loc. cit.*, p. 186-187.

5. H. HAGENMEYER, *Peter der Eremit*, Leipzig, 1879, p. 117.

6. DELEHAYE, *Loc. cit.*, p. 188-189.

7. DELEHAYE, *Loc. cit.*, p. 189-191.

8. DELEHAYE, *Loc. cit.*, p. 191-192.

9. J'ai choisi précisément ce texte parce qu'inconnu au Père Delehaſe, il ajoute ainsi un document à son remarquable travail.

Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel, qui s'est faite par la toute-puissance de Dieu en l'église paroissiale de *Païmpol près Tréguier* en Basse-Bretagne, le jour des Rois.

« Le 6 janvier 1771, jour des Rois, pendant qu'on chantait le salut, on vit des rayons de lumière sortir du Saint-Sacrement, et l'on aperçut à l'instant Notre-Seigneur Jésus en figure naturelle qui parut plus brillant que le soleil, et qui fut vu une demi-heure entière, pendant laquelle parut un arc-en-ciel sur le faite de l'église. Les pieds de Jésus restèrent imprimés sur le tabernacle, où ils se voient encore ; et ils s'y opèrent tous les jours plusieurs miracles.

« A quatre heures du soir, Jésus ayant disparu de dessus le tabernacle, le curé de ladite paroisse s'approcha de l'autel et y trouva une lettre que Jésus y avait laissée : il voulut la prendre : mais il lui fut impossible de la pouvoir lever. Le curé ainsi que le vicaire en furent avertir Monseigneur l'évêque de Tréguier, qui ordonna, dans toutes les églises de la ville, les prières des quarante heures, pendant huit jours, durant lequel temps le peuple allait en foule voir cette sainte lettre.

« Au bout de la huitaine, monseigneur l'évêque y vint en procession, accompagné de tout le clergé séculier et régulier de la ville après trois jours de jeûne au pain et à l'eau. La procession étant entrée dans l'église, monseigneur l'évêque se mit à genoux sur les degrés de l'autel et la prit sans difficulté ; s'étant ensuite tourné vers le peuple, il en fit la lecture à haute voix et recommanda à tous ceux qui savaient lire d'en faire la lecture tous les premiers vendredis de chaque mois ; et à ceux qui ne savaient pas lire de dire cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur des cinq plaies de Jésus-Christ, afin d'obtenir les grâces promises à ceux qui la liront dévotement et la conservation des biens de la terre.

« Les femmes enceintes doivent dire pour leur heureuse délivrance neuf *Pater* et neuf *Ave* en faveur des âmes du purgatoire, afin que leurs enfants aient le bonheur de recevoir le sacrement de baptême.

« Tout le contenu de ce récit a été approuvé par Monseigneur l'évêque, par Monsieur le lieutenant général de la ville de Tréguier et par plusieurs personnes de distinction qui se sont trouvées présentes à ce miracle.

« Copie de la lettre trouvée sur l'autel lors de l'apparition miraculeuse de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel le jour des Rois 1771 ».

« Éternité de vie, éternité de châtements, éternelles délices ; rien n'en peut dispenser. Il faut choisir un parti, ou celui d'aller à la gloire, ou marcher au supplice. Le nombre d'années que les hommes passent sur la terre, dans toutes sortes de plaisirs sensuels et de débauches excessives, d'usurpations, de luxe, d'homicide de larcins, de médisance et d'impureté, blasphémant et jurant mon saint nom en vain, et mille autres crimes, ne me permettant pas de souffrir plus longtemps que des créatures créées à mon image et ressemblance, rachetées par le prix de mon sang sur l'arbre de la croix, où j'ai enduré mort et passion, m'offensent continuellement en transgressant mes commandements ou en abandonnant ma loi divine, je vous avertis que si vous continuez à vivre dans le péché, et que je voie en vous ni remords, ni contrition, ni une sincère et véritable confession et satisfaction, je vous ferai sentir la pesanteur de mon bras divin. Si ce n'était les prières de ma chère mère, j'aurais déjà détruit la terre pour les péchés que vous commettez les uns contre les autres. *Je vous ai donné six jours pour travailler et le septième pour vous reposer, pour sanctifier mon saint nom, pour entendre la sainte messe, et pour employer le reste du jour au service de Dieu, mon père.* Au contraire, on ne voit que blasphèmes et ivrogneries, et le monde est tellement débordé qu'on n'y voit que vanités et mensonges. Les chrétiens, au lieu d'avoir compassion des pauvres qu'ils voient à leurs portes et qui sont mes membres, pour parvenir au royaume céleste,

ils aiment mieux mignarder des chiens et autres animaux, et laisser mourir de faim et de soif ces objets, en s'abandonnant entièrement à Satan par leur avarice, gourmandise et autres vices ; au lieu d'assister les pauvres, ils aiment mieux sacrifier tout à leurs plaisirs et débauche. C'est ainsi qu'ils me déclarent la guerre.

« Et vous, pères et mères pleins d'iniquités, vous souffrez vos enfants jurer et blasphémer mon saint nom ; au lieu de leur donner une bonne éducation, vous leur amassez par avarice des biens qui sont dédiés à Satan. Je vous dis, par la bouche de Dieu mon père, de ma chère mère, de tous les chérubins et séraphins et par saint Pierre, le chef de mon Église, que si vous ne vous amendez, je vous enverrai des maladies extraordinaires par qui périra tout ; vous ressentirez la juste colère de Dieu mon père ; vous serez réduit à un tel état que vous n'aurez connaissance les uns des autres. Ouvrez les yeux et contemplez ma croix que je vous ai laissée pour arme contre l'ennemi du genre humain, et pour vous servir de guide à la gloire éternelle : regardez mon chef couronné d'épines, mes pieds et mes mains percés de clous ; j'ai répandu jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour votre rédemption, par un pur amour de père pour des enfants ingrats. Faites des œuvres qui puissent vous attirer ma miséricorde ; ne jurez pas par mon saint nom ; priez moi dévotement ; jeûnez souvent, et particulièrement faites l'aumône aux pauvres qui sont mes membres ; car c'est de toutes les bonnes œuvres la plus agréable : ne méprisez ni la veuve ni l'orphelin ; restituez ce qui ne vous appartient pas ; fuyez toutes les occasions de pécher ; gardez soigneusement mes commandements, honorez Marie, ma très chère Mère.

« Ceux ou celles qui ne profiteraient pas des avertissements que je leur donne, qui ne croiraient pas mes paroles, attireront par leur observation mon bras vengeur sur leurs têtes ; ils seront accablés de malheurs, qui seront les avant-coureurs de leur fin dernière et malheureuse, après laquelle ils seront précipités dans les flammes éternelles, où ils souffriront des peines sans fin, qui sont le juste châtimement réservé à leurs crimes.

« Au contraire ceux ou celles qui feront un saint usage des avertissements de Dieu, qui leur sont donnés par cette lettre, apaiseront sa colère et obtiendront de lui, après une confession sincère de leurs fautes, la rémission de leurs péchés tant grands soient-ils.

« Il faut garder soigneusement cette lettre en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Avec permission à Bourges le 30 juillet 1771. *De Beauvois*, lieutenant-général de police ».

Cette dernière épître est étroitement apparentée à celle qui fut publiée à Oldenbourg à l'époque de l'occupation française <sup>1</sup>.

La lettre de Dieu, que l'on répandit en Vendée, pendant les guerres de la Révolution, présente des variantes. Les propagateurs de la pièce diversifiaient leurs formules ; mais sans toutefois modifier le caractère général de la pièce <sup>2</sup>.

Les figures 1 et 2, reproduisent deux copies de lettres encore plus tardives ; la première trouvée au pied d'un crucifix miraculeux dans l'Église Notre-Dame de Bon Secours à Nancy le jour de l'Assomption 1850 ; la seconde trouvée également au pied d'un crucifix miraculeux dans la Cathédrale de Strasbourg, le jour de l'As-

1. Voir le texte dans DELEHAYE, *loc. cit.*, p. 194 ; Il est ainsi annoncé : « Copie d'une lettre miraculeuse trouvée sous pierre bleue dans l'Église de Henten, écrite avec le sang de Jésus-Christ, par laquelle il donne à connaître qu'il punira le monde d'une punition inexprimable, comme vous trouverez à la fin de cette lettre. »

2. R. DE LA PERRAUDIÈRE, *La Lettre de Dieu*, dans *Mém. de la Soc. nat. d'Agric., Sciences et Arts d'Angers*, VIII, 1905, p. 131-136.



## COPIE

*D'une lettre miraculeuse trouvée par un enfant âgé de sept ans, au pied d'un crucifix miraculeux dans l'Eglise de Notre-Dame de Bon-Secours à Nancy, écrite en lettre d'or de la propre main du Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, le jour de l'Assomption 1850.*

*Oraison à Notre-Dame de Bon-Secours, pour la guérison des maladies contagieuses et de la peste*

O sainte Marie, vierge et mère de Dieu, qui avez toujours été la protectrice des Français nous vous choisissons aujourd'hui pour dame et maîtresse de nos maisons, et nous vous prions, par votre bon pouvoir, de vouloir nous préserver des malheurs qui viennent de se faire ressentir devant nos yeux, nous vous prions de nous préserver de la peste, du feu, de l'eau, du tonnerre, de la grêle, des tempêtes et des tremblements de terre, et protégez toutes les personnes qui y sont et qui y demeurent, et leur faites la grâce d'éviter d'autres malheurs et accidents

Ce sont des menaces des avertissements que Dieu nous envoie, et que le monde ne veut pas se corriger et se convertir. l'on verra cette année de grands exemples qui seront de grands tremblements de terre; en voici des feuilles qui sont bénites pour être portées dans tous les pays chrétiens, afin qu'elle serve d'exemple à tout le monde.

O très-saint et très-adorable nom de Jésus, très-puissant Dieu du ciel et de la terre, roi de Nazareth! O divin Sauveur J.-C., fils de David, ayez pitié de cette maison, dans laquelle nous vous invoquons depuis longtemps et vous adorons! O Jésus crucifié! nous vous prions de protéger cette famille pour laquelle vous êtes mort; donnez à cette maison la bénédiction divine, et conservez les personnes qui y demeurent; que toute nourriture et tout ce qui est sous ce toit soit béni, tant les créatures que les bestiaux; que Jésus crucifié bénisse ceux qui entreront et sortiront de cette maison, que les quatre évangélistes, *S. Mathieu, S. Luc, S. Marc et S. Jean* la conservent qu'il n'y entre aucune maladie contagieuse, et que tout ce qui pourrait nuire aux hommes; en soit éloigné par le saint nom de Jésus et par les neuf chœurs des Anges.

Que la paix de N. S. J.-C. soit en cette maison! la très-sainte Trinité la défende! le glorieux saint Michel et toute la cour céleste soient défenseurs d'elle, les douze apôtres la conservent, afin que tout bien y arrive! que les saints clous et la sainte croix de N. S. nous fassent supporter patiemment les adversités et les tribulations qui pourraient nous y arriver, et que la couronne de J.-C. nous y servent de bouclier! Ainsi soit bénie cette maison par ces paroles divines: ô J.-C.! ayez pitié de nous, pauvres pécheurs, afin que nous soyons purifiés de tous péchés. O très-nobles saints rois *Gaspard Melchior et Balthazard!* assistez-nous et prenez cette maison sous votre protection que nul malheur ne puisse jamais y arriver, qu'ils nous préservent du feu, de la grêle, du tonnerre et d'inondations, et que rien ne puisse nuire: en quoi nous veuille assister le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Et Verbum caro factum est, A habitavit in nobis. In te, Domine, speravi, non confundar aeternum.*

Loué et adoré soit notre Seigneur Jésus-Christ au saint Sacrement de l'autel.

Cette copie a été bénite pour être distribuée dans toute la république.

Toutes personnes, soit matelots ou pécheurs, qui porteront la copie de cette lettre avec dévotion seront préservées de tempête et de naufrage.

Charmes Imp. L. BUFFET.





# COPIE

*D'une lettre miraculeuse trouvée par une jeune fille âgée de 9 ans, au pied d'un crucifix miraculeux, dans la Cathédrale de Strasbourg, le jour de l'Assomption 1851.*

## Pour la conservation des Maisons.

Mélas! père et mère pleins d'iniquité, à toute heure vous me demandez la paix, et c'est vous-même qui me déclarez la guerre: que vous permettez à vos enfants de jurer mon saint nom: je vous dis ces vérités par la bouche de Jésus-Christ mon cher Fils, que si vous ne vous amendez et corrigez des péchés que vous commettez les uns contre les autres, je vous enverrai des signes prodigieux dans les astres et éléments avec grands tremblements de terre; et pour marque de ma justice, colère et terrible vengeance, si vous ne croyez pas pieusement ces grandes vérités, vous serez maudits de moi au jugement; ce sont vos péchés qui attirent mes malédictions sur vous et sur vos enfants, vos juréments contre mon saint nom, vos ivrogneries, vos impudicités, vos blasphèmes contre vos enfants, vos médisances les uns contre les autres.

Bien au contraire je ne demande que votre conversion, faites la charité aux pauvres qui sont mes membres, alors vos champs seront fertiles et remplis de mes grâces et bénédictions; observez fidèlement mes commandements et ceux de ma sainte Eglise: priez Marie ma très-chère mère qu'elle obtienne le pardon de vos péchés; je vous donne tous les jours des marques de mon amour envers des enfants si ingrats, moi qui suis un père si libéral. Tous ceux qui tiendront une copie de cette lettre dans leurs maisons, la liront ou la feront lire; jamais malin-esprit, feu, foudre, tonnerre ne les toucheront: toute femme enceinte qui la fera lire avec dévotion accouchera heureusement, vous jeûnerez cinq vendredis et vous récitez cinq *Pater* et cinq *Ave Maria* à l'honneur de ma mort et passion que j'ai souffert sur l'arbre de la Croix pour vous racheter de la damnation éternelle. Je prie

Dieu que cette lettre soit portée et publiée par tout le monde. Donné au nom de Jésus-Christ. Chrétien, tu as le cœur plus dur qu'un rocher, si de mes paroles tu n'as le cœur touché.

Prières à Saint Roch et à Saint Sébastien. Martyrs.

Contre la Peste et le Cholera-Morbus.

ANTIENNE A SAINT ROCH CONTRE LA PESTE.

Je vous salue, très-cher ami de Dieu, saint Roch, qui étant sorti de nobles et illustres parents, et ayant été dès votre naissance divinement stigmatisé, scellé du sceau et marqué de votre capitaine, qui est la figure de la croix que vous avez gravée sur votre côté gauche, n'avez fait difficulté de tout quitter et vous transporter en divers pays, pour subvenir à ceux qui étaient trop pressés et alligés de la peste, et même, étant pris et saisis de cette contagieuse et mortelle maladie, avez miraculeusement guéri ceux qui en étaient touchés, en leur imprimant seulement le signe de la croix au nom du Tout-Puissant. O très-Saint Roch, appelé par une voix angélique, et qui, par une grâce spéciale, avez obtenu le pouvoir de garantir et préserver toutes personnes de la peste, nous implorons la faveur de vos prières.

O. Saint Roch, priez pour nous. R. Afin que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ.

Cette copie a été bénite pour être distribuée dans toute la Nation Républicaine.

Toutes personnes, soit matelots ou pêcheurs, qui porteront la copie de cette lettre avec dévotion, seront préservées de tempête et de naufrage.

Permis d'imprimer et de vendre.

(Prix 10 centimes.)

CHARMES, l'imprimerie de L. BUPPLET



somption 1851. Ces deux pièces de colportage ont été imprimées chez L. Buffet à Charmes probablement vers 1871. Ce ne sont plus à proprement parler des lettres, mais des oraisons dont le texte et les formules nous viennent des cieux. Elles ont au reste une véritable vertu talismanique et préservent de tempête et de naufrage quiconque les porte sur soi avec dévotion.

L'Orient a également connu de nombreuses variantes de cette lettre apocryphe, nous ne prétendons pas les énumérer <sup>1</sup>. Je n'en citerai qu'une des plus caractéristiques qui appartient à la littérature éthiopienne.

« Le « *livre de l'épître* » descendit du ciel, à Rome, le 25 décembre de l'an 746 de J.-C. dans l'église de Saint-Pierre et Paul en présence du patriarche Albanase, de douze mille prêtres et d'une foule considérable. Le patriarche étendit son manteau à terre et demanda au Seigneur de faire voir en ce moment la merveille, l'Épître tomba au milieu du manteau » <sup>2</sup>. Elle faisait mention d'une lettre envoyée antérieurement et parmi diverses recommandations rappelait l'obligation de sanctifier le dimanche.

« Plusieurs versions russes ont été publiées entre autres par Pypin et Tichouravov, et l'on affirme que sous une forme populaire, la lettre céleste obtient toujours un vif succès dans la Russie méridionale comme aussi chez les Polonais, les Tchêques, les Bulgares et les Roumains » <sup>3</sup>.

Le succès éclatant de cette lettre céleste a cependant été encore surpassé par un livre que nous ne saurions oublier : le *Qoran*.

De tous les livres sacrés il est le seul qui affirme lui-même son origine céleste <sup>4</sup>.

« Il (Dieu) t'a envoyé en toute vérité le livre qui confirme ce qui t'a précédé. » Sour. 3, 2.

« C'est (Dieu) qui t'a envoyé le Livre de sa part. Tout ce qu'il renferme vient de Notre Seigneur. » Sour. 3, 5.

« C'est un livre que nous t'avons envoyé d'en haut pour que tu fasses sortir les hommes des ténèbres à la lumière. » 17, 1.

« Dis-leur que l'Esprit de Sainteté (Gabriel) te l'a réellement apporté (le *Qoran*) de la part de ton Seigneur. » 16, 104.

« Nous avons envoyé le *Qoran* réellement et il est descendu du ciel réellement. » 17, 106.

C'est donc en se fondant sur le *Qoran* lui-même que les sectateurs orthodoxes de l'Islam peuvent affirmer que Mohammed n'a pas écrit le *Qoran*. Ce livre n'est pas l'œuvre d'un homme mais une œuvre céleste. Son texte primitif était écrit sur une Table conservée au ciel (85-21-22) et appelée la Mère du Livre par le *Qoran* lui-même (13-99) <sup>5</sup>.

Une copie de cette table, écrite dans un volume de papier, fut apportée par

1. On en trouvera l'histoire dans DELEHAYE, *loc. cit.*, p. 196-206, et F. MAGLER, *Correspondance épistolaire avec le ciel* dans *Revue des Trad. popul.*, t. XX, 1905, p. 66-70.

2. DELEHAYE, *loc. cit.*, p. 204.

3. DELEHAYE, *loc. cit.*, p. 206.

4. Notons cependant qu'un ange apporta un manuscrit des Quatre Évangiles à saint Enda (ou Euna), abbé du monastère d'Arann dans l'île d' Aran (Irlande). Ce codex était encore conservé dans l'Église de Saint-Enda à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. J. B. BAGARRA, *Admiranda orbis christiani*. Augustae Vindelicorum J. C. Bencard, 1693, in-f<sup>o</sup>, p. 31.

5. Le *Qoran* ne fait que mentionner la « Table conservée ». L'imagination musulmane a donné de cette table une description splendide : elle se compose d'une perle blanche aussi grande que la distance du ciel à la terre et de l'orient à l'occident. Le bord en est orné de perles et de pierres précieuses, etc. Au milieu on lit : « Il n'y a point de Dieu hors Dieu, Mohammed est son serviteur et son apôtre. » Pour que cette table reste exempte de modifications, elle est dressée à la droite du trône de Dieu. A. SPRENGER, *Das Leben und die Lehre des Mohamad*, 2<sup>e</sup> ed. T. II, p. 277, note, et D'HERNLOT, *Biblioth. Orient.*, édit de 1782, t. IV, p. 227, 230, 318.

l'ange Gabriel du haut du septième ciel, au ciel le plus bas, dans la nuit du 23 au 24 du mois de Ramadan, la nuit appelée Al-Kadar. De ce ciel le plus bas, Gabriel l'a communiquée à Mohammed par fragments, tantôt à La Mecque, tantôt à Médine, durant l'espace de 25 ans, selon que les circonstances le demandaient, lui donnant néanmoins la consolation de lui faire voir une fois par an le volume entier, relié dans la soie, orné d'or et de pierres précieuses du paradis; et dans la dernière année de sa vie il lui donna deux fois cette satisfaction <sup>1</sup>.

Un critique mélicieux me fera sans doute observer que cette copie divine a été remportée dans les cieux par l'ange Gabriel et que j'ai tort de la faire figurer parmi les talismans terrestres. Les bons Musulmans n'en mettent pas moins le *Qoran* en phylactères, un ou deux versets écrits sur parchemin et pendus au col ou à la porte de la maison constituent un talisman incomparable. Et d'ailleurs si l'on voulait épiloguer où trouverait-on la lettre authentique du Christ? où les billets tombés du ciel, où les règles monastiques apportées par les anges? Mais où sont les neiges d'autan?

Ce thème légendaire avec sa nuance apologétique a d'ailleurs passé en des récits délicieux qui nous paraissent aujourd'hui détachés de tout objet matériel et gagnent ainsi en idéalisme et en incertitude.

Nul ne sait ce que sont devenues les roses qu'un messager céleste vint déposer sur l'autel de Frédéric de Ratisbonne et qui tant émerveillèrent son directeur <sup>2</sup>. Dans quel astre ou dans quels cieux s'en est allée la couronne fleurie que la Vierge Marie apporta jadis à sainte Lydwine en lui disant : « Reçois sur la tête cette couronne, qui ne restera que sept heures sur la terre. Puis porte-la à ton confesseur et dis-lui que je lui demande d'être disposé à croire aux dons du Tout-Puissant <sup>3</sup>. »

Ces fleurs, ces roses, qui servirent à convaincre des confesseurs de la sainteté de leurs enfants spirituels, sont évanouies à jamais; mais où sont celles qui convertirent au christianisme le juge qui condamna Dorothee au martyre et lui valut le titre de saint Théophile <sup>4</sup>? Où sont les roses blanches et les roses rouges qui permirent à saint François de persuader le Souverain Pontife peu soucieux de ses révélations <sup>5</sup>? Où sont toutes ces roses descendues du ciel?

Elles s'en sont allées avec leurs parfums célestes. Il ne reste plus que ces légendes enfantines et gracieuses mais dont l'origine précise presque insaisissable nous échappe. Cependant nous croyons pouvoir affirmer que toutes les légendes qui emplissent ces pages sont plus ou moins apparentées à la fable grossière des pierres de foudre. On distingue facilement dans les plus primitives ou les plus grossières comme un reste d'animisme ou de dynamisme sacré. Dans celles où l'objet s'est évanoui, la tradition littéraire semble avoir tout idéalisé; mais là, plus qu'ailleurs peut-être, le récit tend à justifier un culte, à promouvoir la foi en quelque corps saint ou en quelque indulgence; et l'on ne saurait oublier que l'intérêt monastique ou paroissial a dicté cette idéalisation, organisé ce plagiat enchanteur. Le thème de l'origine céleste s'explique par la crainte, l'ignorance, l'intérêt d'un ordre sacré agissant suivant leurs lois, créant des mythes ou des mystifications, pour répondre au besoin de mystérieux dont l'homme en général demeure assoiffé.

1. L. LEBLOIS, *Les Bibles*. P. Fischbacher, Livre IV, t. II. P., 1886, in-8°, p. 702.

2. RADERUS, *Bavaria Sacra*. Cité par BAGATTA, *Admiranda Orbis Christiani*, I, 401, n° 13.

3. THOMAS A KEMPIS, *Vita S. Lydwinae Virg.* cité par BAGATTA, *Admiranda Orbis Christiani*, I, 400, n° 4.

4. SERIUS, in *S. Dorothea*, Mens. fel. die III.

5. *Ann. Min.* au 1223.